AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 91
Décembre 2017

DE LA GUERRE À LA PAIX : LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME MOTEUR

RÉFUGIÉ·E·S
Histoires porteuses d'espoir

RELATIONS DE GENRE
Sortons de nos rôles !

AMNESTY INTERNATIONAL

WANTED :

Nous sommes à la recherche de 3 membres motivé·e·s et prêt·e·s à rejoindre le Comité exécutif. Plus d'infos sur : www.amnesty.ch/comite

© Amnesty International

Événement public et Assemblée générale les 5 et 6 mai 2018 à Berne

Inscriptions dès le 1er février 2018 sur www.amnesty.ch/ag

Délai pour les motions et postulats : 9 mars 2018

CONFÉRENCE ANNUELLE

DROITS HUMAINS SOUS PRESSION, AUSSI EN SUISSE !

AMNESTY INTERNATIONAL

VOTRE SMS SAUVE DES VIES

ENVOYER **START ESPOIR** AU **488**

(POUR UN DON DE 5 FRANCS PAR MOIS)

Indépendant grâce à vous, efficace avec vous.

AMNESTY INTERNATIONAL PRIX NOBEL DE LA PAIX

AMNESTY INTERNATIONAL

Photo de couverture
Dans la banlieue de Sarajevo, un homme répare sa maison qui se trouvait sur la ligne de front lors de la guerre en Bosnie.
© REUTERS/Danilo Krstanovic

OUVERTURES

4 **Éditorial**

5 **Good News**

6 **En image**

7 **En bref**

9 **Opinion**
Garantir la diversité de la presse

POINT FORT

De la guerre à la paix : la société civile comme moteur

© REUTERS/John Vizcaino

La transition d'une guerre civile à une société vivant en paix, ou de la dictature à la démocratie, est un processus complexe. Les mécanismes de justice internationaux, les mesures d'amnistie ou les commissions de réconciliation butent souvent sur les intérêts des pouvoirs politiques en place. Partout, la société civile est un moteur central de la paix.

12 **Les défis de la reconstruction**
Emmanuel Grynszpan fait le point sur les mécanismes de reconstruction après un conflit ou une dictature.

15 **« Il faut désarmer les esprits ! »**
Peut-on parler de paix en Colombie? Comment reconstruire une société après 50 ans de conflit? Interview de Ramón Muñoz.

16 **La paix, à petits pas**
Des clowns, des associations de femmes, des paysan·ne·s : la société civile colombienne se mobilise pour la paix.

18 **Tunisie : une transition sans justice ?**
Entre libération de la parole des victimes et freins politiques, Thierry Brésillon dresse le bilan de l'Instance Vérité et Dignité.

20 **Un après-guerre interminable**
Vingt-deux ans après la fin du conflit en Bosnie, Jean-Arnault Dérens décrit un pays aux prises avec ses fantômes.

ÉCLAIRAGES

22 Suisse
Histoires porteuses d'espoir

26 États-Unis
Rencontre avec Albert Woodfox

28 Relations de genre
Sortons de nos rôles !

© Yvonne Bühler/Editions Zoé

Dans *Faire le garçon,* Jérôme Meizoz enquête sur le modèle traditionnel de la masculinité. Interview.

30 Pologne
L'avortement en ballottage

32 Migration
Emmanuel Mbolela : « Je ne pouvais pas croiser les bras »

ÉCHOS

34 Couvertures
Contrastes à La Havane
« Te voici chez toi »
Passeur d'un jour

35 Couvertures
Les « Pieds Nickelés » au Kurdistan
Champ-Dollon : la solitude à l'excès

36 BD
Par Hani Abbas

37 Interview
Barbet Schroeder : le vénérable visage de la haine

38 Espace fiction
Les poupées de chiffon

ACTION

41 PortrAIt
Dijamant Shala : sous le calme, la révolte

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 91, décembre 2017. **AMNESTY** est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, **AMNESTY** est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épicène : plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Editeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax : 031 307 22 33, e-mail : info@amnesty.ch **Rédaction : AMNESTY**, Rue de Varembé 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail : info@amnesty.ch **Administration :** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci ! **Rédactrice en chef :** Nadia Boehlen **Journaliste stagiaire :** Camille Grandjean-Jornod **Rédaction :** Lise Cordey, Candice Georges, Paolina Hurlimann, Julie Jeannet, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana, Bénedicte Savary, Amandine Thévenon **Corrections :** Joseph Christe, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro :** Thierry Brésillon, Alain Bovard, Jean-Arnault Dérens, Emmanuel Grynszpan, Stephanie Janssen, Ramin Nowzad, Arndt Peltner, Kasia Strek **Diffusion :** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique :** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression :** Stämpfli, Berne **Tirage :** 37 000 exemplaires.

www.amnesty.ch **facebook.com/amnesty.suisse** **twitter.com/amnesty_suisse** **International: www.amnesty.org** **www.instagram.com/amnesty_schweiz**

© Samuel Fromhold

La transition d'une guerre civile à une société vivant en paix ou de la dictature à la démocratie est un processus complexe. Outre les mesures à court terme (aide d'urgence, rétablissement d'infrastructures et de forces de sécurité responsables), les expériences de ces dernières décennies incluent des mécanismes de justice internationaux, des mesures d'amnistie pour enrayer la violence armée, un soutien psychologique aux victimes d'exactions et des commissions de réconciliation.

Comme le montrent les exemples choisis pour ce numéro du magazine, la reconstruction est soumise à des variables externes, à commencer par les groupes d'intérêts politiques. En Tunisie, l'Instance Vérité et Dignité a contribué à la réparation psychologique pour les victimes, mais le pouvoir de Béji Caïd Essebsi, ancien ministre de l'Intérieur sous la présidence d'Habib Bourguiba, a contenu ses velléités de réformes. De son côté, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a remis en liberté des responsables de crimes de guerre de premier plan pourtant condamnés en première instance, après que leurs procès ont été cassés en appel. Ces ratés de la justice internationale n'ont pas aidé à briser la mainmise des partis nationalistes sur la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Tandis qu'en Colombie, la mise en œuvre des accords de paix bute sur la réinsertion des ex-guérilleros et la démilitarisation des paramilitaires, entravées par la corruption et la lenteur du gouvernement. Que ce soit par le biais d'ateliers de soutien psychologique, d'associations de femmes ou de l'opposition politique, dans tous ces pays, la société civile est un moteur central de la paix.

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

GOOD

Libéré après onze ans de prison

OUZBÉKISTAN – Erkin Moussaïev a été libéré après onze ans d'incarcération injustifiée. Il avait été torturé et condamné à vingt ans de prison à l'issue d'une série de procès manifestement iniques. Cet ancien fonctionnaire ouzbek et employé de l'ONU était accusé d'espionnage pour le compte d'un pays membre de l'OTAN et de détournement de fonds de l'ONU, accusations qu'il niait. Sa condamnation était basée sur des aveux qu'il avait été forcé de signer moyennant des menaces envers sa famille.

© Amnesty Suisse

Des milliers de sympathisant·e·s d'Amnesty International **ont demandé la libération d'Erkin Moussaïev.**

Les femmes pourront conduire

ARABIE SAOUDITE – Petit pas en avant dans un pays où les femmes peuvent être arrêtées pour le simple fait de conduire une voiture. Le roi d'Arabie saoudite a signé un décret ouvrant la voie à l'octroi du droit de conduire aux femmes à partir de juin 2018.
Toute une série de lois et de pratiques discriminatoires subsistent néanmoins, à commencer par le système qui impose à chaque femme un tuteur, que ce soit son père, son mari, son frère ou son fils.

© DR

Des militantes saoudiennes mènent campagne depuis des années pour obtenir le droit de conduire et des lois plus égalitaires.

GOOD NEWS

© DR

Ibrahim Halawa avait été arrêté en 2013 lors de manifestations au Caire.

Jeune Irlandais libéré après quatre ans de prison

ÉGYPTE – Ibrahim Halawa, ressortissant irlandais, avait tout juste 17 ans quand il a été arrêté, avec plusieurs centaines d'autres personnes, pendant les manifestations d'août 2013 près de la mosquée al Fath au Caire. Ces manifestations ont dégénéré en violences, auxquelles les forces de sécurité ont répliqué en faisant au moins 97 morts. D'après les recherches menées par Amnesty International, rien ne prouve que le jeune homme ait participé à ces violences. L'organisation est convaincue qu'il a été emprisonné pour le seul fait d'avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d'expression et de réunion. Près de 30 000 personnes sont intervenues pour demander sa libération par des appels, des cartes postales, des débats, des veillées ou encore une campagne en ligne. Ibrahim Halawa a finalement été acquitté le 18 septembre 2017, mais 442 de ses coaccusé·e·s ont été condamné·e·s à l'issue d'un procès collectif profondément inique.

Artiste de cirque palestinien libéré

ISRAËL/TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS – Mohammad Faisal Abu Sakha, artiste et enseignant de cirque palestinien de 26 ans, a été libéré le 30 août après avoir passé près de deux ans en détention administrative, sans inculpation ni jugement. Il avait été arrêté le 14 décembre 2015, alors qu'il passait un poste de contrôle de l'armée israélienne en Cisjordanie occupée pour se rendre à son travail à l'École du cirque de Palestine. Le parquet militaire maintenait qu'il s'était livré à des activités illégales avec le Front populaire de libération de la Palestine, sans pour autant fournir la moindre information quant à ces activités. Amnesty avait lancé une action pour demander sa libération.

© Palestinian Circus School

Mohammad Faisal Abu Sakha enseigne à des enfants ayant des difficultés d'apprentissage à l'École de cirque de Palestine.

Abolition de lois offrant l'impunité aux violeurs

DROITS DES FEMMES – En juillet et août 2017, trois pays ont pris des décisions historiques ouvrant la voie à l'abolition de lois autorisant les auteurs de violences sexuelles à échapper à toute sanction en épousant leur victime. La chambre basse du Parlement jordanien s'est prononcée le 1er août en faveur de l'abolition de l'article 308 du Code pénal. Quinze jours plus tard, c'est le Parlement libanais qui a abrogé sa propre version de la loi, l'article 522 du Code pénal. La Tunisie avait, elle, voté la suppression d'articles similaires de son Code pénal en juillet. Ces avancées interviennent après d'intenses campagnes menées par les défenseur·e·s des droits des femmes et la société civile de ces pays.

Jeunes favorables à l'accueil des réfugié·e·s

MONDE – Un sondage publié en août 2017 par Global Shapers révèle que les gouvernements ne sont pas en phase avec leurs citoyen·ne·s sur la question de l'accueil des réfugié·e·s. Alors que de nombreuses portes se ferment pour celles et ceux cherchant asile, cette enquête montre que près de trois quarts des personnes âgées de 18 à 35 ans interrogées se disent prêtes à accueillir des réfugié·e·s dans leur pays. 27,3% d'entre elles déclarent même qu'elles les accueilleraient sous leur propre toit. Seuls 3,5% estiment que les gouvernements devraient « expulser » les réfugié·e·s. Ces résultats rejoignent ceux obtenus lors d'un sondage mené par Amnesty International en 2016. Quatre personnes sur cinq s'étaient alors dites prêtes à accueillir des réfugié·e·s dans leurs pays.

© Andrew Stanbridge/Amnesty International

MYANMAR – La minorité musulmane rohingya au Myanmar est piégée depuis des décennies dans un système de discrimination institutionnalisée et soutenue par l'État. À l'issue de recherches menées durant deux ans, Amnesty International a conclu que ce système devait être qualifié d'apartheid. Dans la province d'Arakan, les forces de sécurité se livrent depuis quelques mois à un nettoyage ethnique à l'encontre des Rohingyas, caractérisé par des meurtres, des viols et des incendies généralisés et systématiques. Cette récente vague de violences a forcé près de 700 000 hommes, femmes et enfants – soit la majorité de la population rohingya au Myanmar – à fuir vers le Bangladesh voisin.

Réfugié·e·s pris·es au piège

GRÈCE – Depuis la signature de l'accord UE-Turquie en mars 2016, des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants sont bloqué·e·s sur les îles grecques dans des conditions épouvantables à l'approche de l'hiver, certain·e·s depuis près de dix-neuf mois. Beaucoup n'ont pas accès à des procédures d'asile appropriées. Parallèlement, la plus haute juridiction administrative de Grèce a rejeté le dernier recours de deux réfugiés syriens fin septembre, ouvrant la voie aux premiers renvois forcés en vertu de l'accord UE-Turquie. Cet accord considère la Turquie comme un « pays tiers sûr », ce que contredisent des recherches menées par Amnesty International. De plus, le risque de renvois forcés vers des pays comme la Syrie, où sévissent des conflits et des violations des droits humains, a augmenté en Turquie depuis l'instauration de l'état d'urgence après le coup d'État de juillet 2016.

© Amnesty International/Giorgos Kosmopoulos

À Samos et **Lesbos,** plus de 8300 réfugié·e·s vivent dans des centres conçus pour en accueillir 3000.

Procès contre des membres d'Amnesty Turquie

TURQUIE – Les défenseur·e·s des droits humains arrêté·e·s en juillet à Istanbul, dont Idil Eser, directrice d'Amnesty Turquie, ont obtenu leur libération conditionnelle le 25 octobre. Les poursuites à leur encontre ne sont toutefois pas abandonnées, et les charges retenues sont passibles de peines pouvant aller jusqu'à quinze ans de prison. À l'heure où nous mettons sous presse, le président d'Amnesty Turquie, Taner Kılıç, arrêté en juin, est, lui, maintenu en détention provisoire. Il doit répondre d'accusations absurdes et non étayées d'« appartenance à une organisation terroriste ».

Renvois forcés vers l'insécurité

AFGHANISTAN – Alors que le nombre de victimes civiles est plus élevé que jamais en Afghanistan, les gouvernements européens obligent de plus en plus de requérant·e·s d'asile à repartir affronter les menaces qu'ils ont fuies, en violation flagrante du droit international. D'après les statistiques de l'Union européenne, près de 10 000 Afghan·e·s, dont des enfants non accompagné·e·s, ont été renvoyé·e·s vers un pays où le risque d'être torturé, enlevé, tué ou soumis à d'autres atteintes aux droits humains est pourtant considérable. Au cours du premier semestre 2017, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) y a recensé 5243 victimes civiles.

© Amnesty International

La Norvège veut **renvoyer Taibeh Abbasi,** 18 ans (à gauche), et sa famille en Afghanistan. Les camarades de la jeune fille, à commencer par sa meilleure amie Ingjerd Jepsen Vegge (à droite), se mobilisent contre cette décision.

SURVOL

KENYA – Au cours des manifestations qui ont suivi les élections du 8 août, la police kenyane a tué au moins 33 personnes, dont une fillette de 9 ans, et en a blessé des centaines. Le nouveau scrutin organisé le 26 octobre suite à l'annulation des élections pour irrégularités a une nouvelle fois été le théâtre de graves violences policières, ponctuées notamment d'opérations punitives dans des bastions de l'opposition.

ÉGYPTE – Signe d'une flambée de la répression anti-LGBTI, plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées en raison de leur orientation sexuelle supposée, et certaines soumises à des examens rectaux forcés. Cette campagne de persécution a débuté après qu'un drapeau arc-en-ciel a été déployé lors d'un concert fin septembre au Caire, soulevant un tollé dans l'opinion publique.

ARGENTINE – Le corps de Santiago Maldonado a été retrouvé dans un fleuve de la province de Chubut et identifié le 20 octobre. Ce militant de la cause mapuche avait été victime d'une disparition forcée le 1er août. Amnesty demande qu'une enquête exhaustive et indépendante soit menée pour que justice lui soit rendue.

INDE – La journaliste Gauri Lankesh, connue pour son franc-parler et ses critiques des mouvements hindous extrémistes, a été assassinée le 5 septembre à Bangalore. Son meurtre renforce les inquiétudes quant à la liberté d'expression dans le pays.

REGARD DÉCALÉ LA TAULE À LA PLACE DE DEPECHE MODE

© Evgeny Feldman/Novaya Gazeta

Le 12 juin dernier, Alexeï Navalny, chef de file de l'opposition au président russe Vladimir Poutine, était arrêté à peine il avait posé le pied hors de chez lui, puis condamné à 30 jours de prison. Il s'apprêtait à rejoindre une manifestation contre la corruption qu'il avait contribuée à organiser. Habitué aux arrestations intempestives, le militant anticorruption n'en était pas à son coup d'essai. Moins de trois mois plus tôt, il avait déjà été condamné à 15 jours de prison après avoir participé à une série de manifestations. Des condamnations à répétition qui n'entament pas son humour. Une fois connue sa sentence, Alexeï Navalny s'est empressé de twitter : « 30 jours. Non seulement ils ont volé tout le pays, mais en plus à cause d'eux je vais manquer le concert de Depeche Mode à Moscou. »

CGJ

« Guerre contre la drogue »

PHILIPPINES ET INDONÉSIE – Aux Philippines, la « guerre contre la drogue » continue de faire des victimes, dont des enfants, comme Reynaldo de Guzman, un adolescent de 14 ans porté disparu pendant trois semaines avant que son corps mutilé ne soit retrouvé. Des milliers de personnes ont été tuées depuis juin 2016, la plupart lors d'exécutions extrajudiciaires.
Une politique mortifère qui inspire d'autres pays. En Indonésie, au moins 60 trafiquant·e·s présumé·e·s ont été tué·e·s par la police entre janvier et août 2017. Fin juillet, le président indonésien a déclaré : « S'ils résistent même un tout petit peu lors de leur arrestation, tirez. Soyez sans pitié. » Le chef de la police nationale indonésienne a, lui, explicitement cité la « guerre contre la drogue » menée aux Philippines comme un exemple.

Conflit meurtrier et catastrophe humanitaire

YÉMEN – Depuis deux ans et demi, la vie des civil·e·s au Yémen est dévastée par les bombardements aveugles, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et une crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver. Sept millions de personnes sont actuellement menacées par la famine, tandis que sévit une épidémie de choléra dévastatrice. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, au moins 1120 enfants ont été tué·e·s et 1541 blessé·e·s depuis le début du conflit. En août, un raid aérien sur un bâtiment résidentiel de la capitale faisait seize morts, dont les cinq frères et sœurs de Buthaina, une fillette dont la photo a fait le tour du monde. Une analyse d'Amnesty International a confirmé que la bombe était de fabrication américaine. « Il est honteux que les principaux alliés de l'Arabie saoudite, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, continuent de lui fournir des armes en grande quantité au lieu de l'amener à rendre des comptes sur les actions menées au Yémen », a déclaré Lynn Maalouf, directrice des recherches pour le Moyen-Orient à Amnesty International.

© Rawan Shaif

Buthaina, 5 ans, a perdu toute sa famille dans le bombardement qui a touché son immeuble dans un quartier résidentiel de Sanaa le 25 août dernier.

Condamnée pour « délit de solidarité »

SUISSE – Le 28 septembre, le Tribunal pénal de Bellinzone a condamné Lisa Bosia Mirra à une peine pécuniaire avec sursis pour incitation répétée à l'entrée illégale. La Tessinoise, défenseure des migrant·e·s, avait porté assistance à des migrant·e·s bloqué·e·s à Côme. Parmi ces personnes se trouvaient un grand nombre de mineur·e·s non accompagné·e·s, dont certain·e·s cherchaient à rejoindre de la famille établie en Suisse.

© Klaus Petrus

À l'été 2016, plusieurs centaines de réfugié·e·s étaient resté·e·s **bloqué·e·s à Côme,** certain·e·s après avoir été refoulé·e·s à la frontière suisse. Lisa Bosia Mirra en avait aidé certain·e·s à traverser la frontière.

« Ni trafiquante, ni délinquante, Lisa Bosia Mirra est avant tout une défenseure des droits humains », a souligné Denise Graf, experte asile pour Amnesty Suisse. « Car il s'agissait bien de protéger les droits violés des mineurs et autres personnes vulnérables, qui étaient confrontés à l'inaction, aux défaillances et même aux atteintes à ces droits, portées par les autorités suisses et italiennes. » Amnesty International s'inquiète de la condamnation de personnes dont la seule motivation est de porter assistance aux réfugié·e·s sans rechercher d'autre contrepartie que de voir les droits humains respectés.

VOS LETTRES

Un article vous a fait réagir, vous désirez vous exprimer ?
Envoyez-nous un courrier postal ou un e-mail à info@amnesty.ch

GARANTIR LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE

© Stefano Ember/Shutterstock.com

La **presse suisse** a subi un mouvement de concentration sans précédent. L'abolition de la redevance radio-TV prévue par l'initiative « No Billag » menace aussi le secteur de l'audiovisuel.

Le 23 août dernier, Tamedia annonçait une concentration majeure de ses titres. Deux rédactions, une pour la Suisse allemande, l'autre pour la Suisse romande, produiront désormais douze quotidiens régionaux et deux hebdomadaires. Pour mémoire, en Suisse romande, les rédactions du *Matin* et de *20 Minutes* sont purement et simplement fusionnées, tout comme celles du *Matin Dimanche,* du *24 Heures* et de la *Tribune de Genève.*

En un sens, les ONG ont profité de ce mouvement, puisqu'elles ont repris à leur compte une partie du travail qu'effectuaient traditionnellement les journalistes. Les plus grandes d'entre elles – c'est le cas d'Amnesty International – ont gonflé ressources, effectifs et moyens pour produire des contenus journalistiques. Des équipes de professionnel·le·s, d'ailleurs souvent constituées en partie d'ancien·ne·s journalistes, fonctionnent désormais comme des rédactions multimédias, diffusant des résultats de recherche, des analyses et des tribunes libres, produisant enquêtes, reportages ou témoignages à travers de multiples supports. D'autres, comme Public Eye ou l'ONG danoise Danwatch, consacrent même une place centrale au journalisme d'investigation.

Mais ne nous y trompons pas, l'affaiblissement du tissu médiatique affecte les ONG de plusieurs manières. Il y a quelques années, les journalistes s'appropriaient encore nos rapports sur les grandes zones de crise, en y mêlant leur analyse et le commentaire d'un correspondant ou d'un spécialiste, en formulant des critiques sur tel aspect de méthodologie ou de contenu, ou en prolongeant le débat sur un aspect particulier ou sur l'angle suisse. Quand ces personnes ne se rendaient pas elles-mêmes sur le terrain pour approfondir certains points de nos recherches. Mais ce travail s'est tari faute de moyens. Or, sans le regard critique des journalistes, le risque est grand que notre travail perde en qualité, notamment en se standardisant sous forme de produits à moindre substance destinés aux médias.

L'exemple des ONG peut être étendu à n'importe quel champ social. Les moyens pour discuter, mettre en perspective, questionner les enjeux de société, pointer du doigt les dérives ou dysfonctionnements propres à telle ou telle branche, réforme politique ou secteur économique, s'estompent à mesure que le monde médiatique s'effondre. Affectant *in fine* le fonctionnement même de notre démocratie.

La liberté de la presse nourrit la liberté d'expression et de pensée, qui ne s'exercent pleinement qu'avec l'existence de médias indépendants et diversifiés. Le seul moyen pour les citoyen·ne·s de se faire une idée sur un objet de votation, par exemple, est que celui-ci soit discuté. Seules la discussion et la connaissance qui en découle peuvent montrer la pertinence ou la fausseté de cet objet. Sans débat public, dont les médias sont un vecteur central, impossible de se faire une opinion.

Pourtant, certains milieux politiques voudraient démanteler davantage encore le tissu médiatique. L'initiative populaire « No Billag », qui prévoit que la Confédération cesse de subventionner toute chaîne de télévision ou de radio et de prélever une redevance de réception, hypothèque lourdement l'avenir de la SSR et des radios privées. La conseillère fédérale Doris Leuthard a lancé la campagne de votation en réduisant le montant de la redevance de 85 francs par an. Une tactique pour séduire la part non négligeable de citoyen·ne·s souhaitant faire l'économie des frais de la redevance. Mais la volonté de maintenir la redevance radio-TV devrait aussi s'accompagner d'une réflexion sur la répartition de ses bénéfices au secteur moribond de la presse écrite.

Le déclin de la presse traditionnelle, en particulier celle liée aux grands groupes de presse, offre aussi la possibilité d'une métamorphose. Cela passe peut-être par un changement de culture managériale au sein de ces groupes, avec davantage d'argent réinjecté dans le travail journalistique. Ou par le renforcement et la création de médias indépendants des grands groupes de presse.

Bref, la mutation du paysage médiatique soulève des enjeux complexes. Il importe que tous les acteurs l'abordent en garantissant la diversité et la qualité du travail journalistique. Il y va de la solidité de notre démocratie. |

Nadia Boehlen

© REUTERS/John Vizcaino

De la guerre à la paix : la société civile comme moteur

La transition d'une guerre civile à une société vivant en paix, ou de la dictature à la démocratie, est un processus complexe s'étalant sur des décennies. Les mécanismes de justice internationaux, les mesures d'amnistie ou les commissions de réconciliation butent souvent sur les intérêts des pouvoirs politiques en place. Partout, la société civile est un moteur central de la paix.

Les défis de la reconstruction

La mise au point d'un projet de reconstruction garantissant à la fois la sécurité et le bien-être des populations civiles, la justice et la résolution progressive des causes du conflit, est un mécanisme fragile qui s'étale parfois sur des décennies. Ce processus est soumis aux pressions de groupes d'intérêts politiques et parfois aussi à des modifications du contexte géopolitique. L'analyse d'Emmanuel Grynszpan*

© REUTERS/Dado Ruvic

Deux décennies après la guerre en Bosnie, certains bâtiments portent encore les traces du conflit, tandis que d'autres, reconstruits, arborent des façades flambant neuves, comme ici à Mostar.

Remporter la guerre et perdre la paix, c'est l'ornière dans laquelle sont tombées plusieurs interventions occidentales contre des régimes criminels au cours des trois dernières décennies. L'incapacité à concevoir et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à une reconstruction d'après-guerre mène à des situations de chaos, voire à des catastrophes jetant le discrédit non seulement sur les États engagés, mais aussi plus globalement sur l'ingérence humanitaire. Ces tristes conséquences apportent de l'eau au moulin de régimes autoritaires plaçant la souveraineté des États au-dessus de toute autre considération. L'autorité morale, imaginaire ou non, des vainqueurs projette trop souvent un écran de fumée sur les dispositifs indispensables à la stabilité de l'après-guerre. Ce sont les mêmes dispositifs mis en œuvre dans la transi-

tion d'une guerre civile à une société vivant en paix ou de la dictature vers la démocratie.

La reconstruction post-conflit englobe plusieurs processus mis en œuvre simultanément. Il s'agit d'abord de l'aide d'urgence, couplée au rétablissement d'infrastructures sanitaires vitales. Dans sa dimension sécuritaire, cela implique la restauration d'un État de droit appuyé sur des forces de sécurité responsables, le rétablissement d'une gouvernance politique, la réparation des mécanismes économiques et de la stabilité sociale. Les expériences récentes ont porté l'attention sur la nécessité d'apporter un soin tout particulier à la réintégration économique de trois catégories de personnes : les réfugié·e·s retournant chez eux, les combattant·e·s démobilisé·e·s et les mères de famille.

Les outils développés ces dernières décennies incluent la justice transitionnelle, des campagnes d'amnistie réglées pour permettre le désarmement et la baisse du niveau de violence, ainsi qu'un soutien psychologique aux victimes d'exactions, afin entre autres qu'elles puissent jouer un rôle central dans les processus judiciaires. Outil indispensable également, les commissions de réconciliation permettent de rétablir le dialogue entre les communautés en conflit et, à terme, la confiance.

Perspective historique | Les problématiques de reconstruction ont commencé à être théorisées au XIXe siècle. Les puissances colonialistes souhaitaient modéliser la reconstruction dans le but de générer davantage de profits économiques venant des colonies.[1] Une approche plus holistique a vu le jour au terme de la guerre civile américaine, pour relancer le sud dévasté par le conflit. Le plan Marshall (1948-1951) a constitué un tournant par son ampleur et ses résultats généralement considérés comme très positifs. L'« épidémie » de guerres civiles au sortir de la guerre froide a conduit à l'émergence d'une vaste infrastructure d'acteurs et institutions transnationales spécialisés.

La justice transitionnelle | Le risque que l'héritage toxique des exactions massives donne lieu à des éruptions de violences plusieurs décennies après les faits est largement reconnu. Près de la moitié des régions détruites par des conflits connaissent des rechutes au cours de la décennie suivante.[2] Les violences à grande échelle cassent les structures sociétales et les réseaux de relations permettant la coexistence pacifique des communautés. La justice transitionnelle, née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, s'est imposée comme un outil efficace de réduction des risques. Elle inclut des mécanismes judiciaires et non judiciaires, se concentre sur la poursuite de cas individuels, le dédommagement aux victimes, les réformes institutionnelles, l'établissement des faits historiques et la commémoration des victimes.

Pour bien fonctionner, la justice transitionnelle doit prendre en compte les traditions locales, les minorités, et les femmes.[3] Elle doit identifier les catégories sociales et leur cohésion, la communication et la sensibilisation de toutes et tous, pour que les condamnations ne soient pas perçues comme basées sur une appartenance ethnique ou comme une « justice des vainqueurs ». La collaboration avec d'autres acteurs (ONG notamment) est cruciale, de même que la maîtrise du calendrier.

La capacité de la justice transitionnelle à déboucher sur une réconciliation sur le long terme est toutefois mise en doute par nombre de spécialistes. Si les procès permettent de mettre fin à l'impunité des criminel·le·s et restaurent la responsabilité de chacun·e, ils sont cependant insuffisants pour promouvoir la réconciliation et produire de la cohésion intercommunautaire.[4] D'autres mesures complémentaires doivent être mises en œuvre, qui visent spécifiquement à renouer les liens à tous les niveaux de la société (liens interpersonnels, entre groupes sociaux, interethniques, déradicalisation, etc.).

Amnistie ou impunité | L'amnistie figure aussi dans cette boîte à outils qu'est la justice transitionnelle. Elle a été utilisée notamment en Amérique latine dans les années 1980, ainsi qu'en Afrique du Sud, et plus récemment en Colombie. La primauté de la paix sur la justice a pourtant montré ses limites dès les années 1990, alors que les victimes d'injustices ont commencé à faire appel à des mécanismes de justice internationaux (tribunaux pénaux internationaux, instances de défense des droits de l'homme) pour réclamer les réparations déniées par les amnisties.

L'amnistie peut aussi échouer faute de coordination entre États lorsque la cible est une rébellion transnationale. Ainsi, début avril 2017, le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed a offert une amnistie de 60 jours à l'ensemble des combattant·e·s d'Al-Shabab prêt·e·s à déposer les armes. Mais seul·e·s 50 combattant·e·s ont déposé les armes et l'opération s'est soldée par des tentatives d'assassinat et des offensives du groupe armé contre l'armée et les civil·e·s non seulement en Somalie, mais aussi au Kenya voisin. Contrariée par l'amnistie, Nairobi avait pris les devants en sévissant contre Al-Shabab, entraînant une escalade régionale.[5]

Le cas syrien | Le cas de la Syrie fournit un exemple actuel. Le chantier de reconstruction de ce pays (estimé entre 200 et 350 milliards de dollars) promet d'être un test des méthodes de reconstruction et de l'éthique de ses acteurs. Une large partie de la communauté internationale, dont les principaux pays donateurs, continue de rejeter le régime de Bachar al Assad, remis en selle par ses alliés russes et iraniens. La dynamique militaire jouant à présent en faveur de

© REUTERS/Bassam Khabieh

Des enfants jouent dans les ruines d'un quartier de Damas, juillet 2017. Le chantier de **reconstruction de la Syrie** coûtera entre 200 et 350 millions selon les estimations.

ces derniers, les fonds alloués à la reconstruction constituent désormais l'un des rares moyens de pression sur Damas. En effet, le coût de la reconstruction est bien au-delà des capacités d'Assad et de ses alliés. Une régulation a été adoptée début 2017 par Damas lui permettant de contrôler et d'orienter les flux d'aide humanitaire à sa guise, c'est-à-dire à des acteurs et des zones restées loyales au régime. Du coup, les ONG Oxfam, Save the Children, et CARE International ont prévenu au printemps que « s'engager dans l'assistance à la reconstruction risque de faire plus de mal que de bien » si le processus se déroule sous l'autorité d'un gouvernement ne respectant pas les droits humains.[6]

Le modèle alternatif de la Russie | Beaucoup moins regardantes sur les droits humains, des puissances comme la Chine et la Russie s'engouffrent dans la brèche. Moscou met en avant ses propres initiatives humanitaires sur un modèle très différent des grandes ONG internationales, avec qui la Russie entretient des rapports souvent difficiles. Ainsi, début 2016, un « Centre de coordination russe pour la paix en Syrie », dont le siège se trouve sur la base militaire russe de Khmeimim, a été créé pour faciliter les contacts entre l'opposition et Damas et pour favoriser le désarmement des rebelles. Or, ce nom débonnaire sert de façade à une émanation du ministère de la Défense russe, et les diplomates occidentaux estiment que sa fonction principale est le renseignement militaire sur l'opposition au régime Assad.

Moscou déploie en outre ses propres ONG (surnommées « GONGO », acronyme anglais pour l'oxymoron « organisations non gouvernementales sous contrôle gouvernemental ») sur le terrain.[7] Ainsi, la Fondation Akhmad Kadyrov (pilotée par le dirigeant tchétchène pro-Moscou Ramzan Kadyrov) distribue de l'aide humanitaire en Syrie et promet de reconstruire la mosquée d'Alep.[8]

Durant l'été 2014, la Russie avait déjà habilement utilisé l'aide humanitaire immédiate à des fins militaires, en envoyant des dizaines de convois d'aide aux populations du Donbass. Si l'aide était réelle, son objectif était surtout de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale. Simultanément, des colonnes de blindés pénétraient sur le territoire ukrainien pour infliger une sévère défaite aux forces loyales à Kiev.

Dans un monde où les régimes non démocratiques ont le vent en poupe, le besoin de reconstruction post-conflit va malheureusement enfler. Il n'existe plus de droit à l'erreur si l'on veut inverser la tendance. |

* *Emmanuel Grynszpan est journaliste indépendant basé à Moscou depuis 2001. Il collabore avec* Le Temps, La Tribune, Le Figaro *et le* Journal du Dimanche.

1 *Coulomb Fanny, Economic Theories of Peace and War, Routledge, 2004.*

2 *Del Castillo Graciana, Rebuilding War-Torn States : The Challenge of Post-Conflict Economic Reconstruction, Oxford : Oxford University Press, 2008.*

3 *Manning R. et Trzeciak-Duval A., « Situations of Fragility and Conflict : Aid Policies and Beyond », Conflict, Security & Development, 10(1), 2010.*

4 *Goldwyn R., Making the Case for Conflict Sensitivity in Security and Justice Sector Reform Programming, Care International UK, 2013.*

5 *Wabuke Emmah, Foreign Policy Magazine, 10/2017.*

6 *Rollins Tom, « Syria's reconstruction plans take shape », Al-Monitor, mai 2017.*

7 *The Vulnerability Index : Subversive Russian Influence in Central Europe, Globsec Policy Institute, avril 2017.*

8 *« Kadyrov Foundation donates $14 mln for rebuilding Great Mosque of Aleppo », Tass Agency, septembre 2017.*

« Il faut désarmer les esprits ! »

La démobilisation des FARC suscite l'espoir de tourner la page de 50 ans de guerre civile en Colombie. Encore fragile, le processus doit surmonter plusieurs écueils, à commencer par un possible changement de majorité politique, la réinsertion des ex-guérilleros ou encore la lutte contre les paramilitaires. L'analyse de Ramón Muñoz, avocat colombien et cofondateur de l'ONG Réseau international des droits humains (RIDH). Propos recueillis par Camille Grandjean-Jornod

▷ **AMNESTY :** Un an après la signature des accords de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), quel regard portez-vous sur le processus ?

◁ **Ramón Muñoz:** Je suis préoccupé. Il y a un vrai risque de retour en arrière avec les élections qui se tiendront au printemps prochain. Certains partis bien placés dans les sondages font campagne pour le balayage complet des accords. Alors que les FARC ont honoré leurs obligations, la mise en œuvre des accords se fait très doucement.

▷ Le gouvernement ne fait pas sa part ?

◁ Il manque un leader à l'accord de paix. Un des engagements du gouvernement était de combattre les paramilitaires. Or, ils subsistent et reprennent même des territoires laissés par les FARC. Regardez aussi les zones pour le retour à la vie civile des ex-guérilleros : leur aménagement a énormément traîné, essentiellement à cause de la corruption, qui reste un problème central et un frein à la mise en œuvre de tout le processus. Dans les régions rurales, où la partie se joue avant tout, le gouvernement peine aussi à mettre en place les réformes promises. C'est là l'origine des affrontements du 5 octobre à Tumaco : les accords de paix prévoient une éradication de la coca accompagnée de mesures permettant aux paysans de se reconvertir. Le programme existe, mais il peine à atteindre les personnes concernées. Parallèlement, l'éradication forcée, par aspersion de glyphosate, se poursuit, sous pression des États-Unis.

▷ Qu'en est-il de la réinsertion des ex-guérilleros ?

◁ C'est un enjeu essentiel. Avant tout, il faut un message politique fort pour garantir leur protection. Il y a un antécédent, avec l'Union patriotique *(ndlr : un parti issu d'une première tentative de démobilisation des FARC en 1984, dont plusieurs milliers de membres ont été assassiné·e·s)*. Rien ne garantit que la violence ne se déclenche pas à nouveau. Encore aujourd'hui, des défenseurs des droits humains, des leaders de mouvements sociaux, des politiciens de gauche sont menacés ou tués.

▷ Dans ces conditions, peut-on parler de paix ?

◁ La signature des accords est un pas vers la paix : elle signifie la fin des combats avec les FARC. Mais la paix n'est pas encore gagnée. Il faut maintenant la construire, dans les régions. Le processus de paix a aussi déclenché des dynamiques positives ! On le voit avec la multiplication des « consultations populaires ». C'est un mécanisme qui permet aux communautés de se prononcer sur l'utilisation du sol. Or, la question du contrôle de la terre est aux sources du conflit. Il y a beaucoup de tensions autour de ces consultations, et d'incertitude quant à leur respect par les autorités. Mais c'est aussi le signe que la société civile perçoit le processus de paix comme une opportunité de participer plus activement à la vie publique. Il faut voir la paix en Colombie comme un long processus : on a vécu un demi-siècle avec un conflit qui nous a empêchés de construire un projet commun de société, car la guerre dictait tout. Construire la paix prendra au moins une génération !

▷ Comment assurer la réconciliation ?

◁ Un système spécial de justice a été créé, il lui faut maintenant des ressources. La concertation avec les victimes est ici essentielle. Certaines ne veulent pas d'argent, mais connaître la vérité, ou récupérer leurs terres, par exemple. Après 50 ans de conflit, un travail sur la santé mentale est aussi nécessaire, pour permettre à la population de passer de la haine et la confrontation à un dialogue possible. On a désarmé les FARC, maintenant il faut désarmer les esprits ! |

REPÈRES

- **1985 :** Création du parti Union patriotique issu d'une première tentative de démobilisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Dans les années qui suivent, des milliers de ses membres sont assassiné·e·s, entraînant la reprise du conflit armé.
- **2012 :** Début des pourparlers entre le gouvernement et les FARC.
- **26 septembre 2016 :** Signature des accords de paix entre le gouvernement et les FARC.
- **2 octobre 2016 :** Courte victoire du « non » lors du référendum sur les accords de paix.
- **24 novembre 2016 :** Signature d'une nouvelle version des accords, remaniés pour inclure certaines exigences des opposant·e·s.
- **7 février 2017 :** Début des pourparlers de paix entre le gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN).
- **27 juin 2017 :** Les FARC achèvent de rendre leurs armes, sous contrôle de l'ONU.
- **1er septembre 2017 :** Lancement du parti politique des FARC, sous le nom de Force alternative révolutionnaire commune.

La paix, à petits pas

À La Carmelita, des clowns déridents des ex-guérilleros, premier pas vers un travail de résilience. Dans la région de Medellín, des femmes victimes du conflit animent des groupes de parole pour surmonter ensemble les traumatismes. Plus au nord, une communauté de paix esquisse les contours d'un projet de société. Chacun·e à leur manière, des Colombien·ne·s se mobilisent pour la paix. Par Camille Grandjean-Jornod

© Clown Up

Utiliser **les outils du clown pour travailler sur les traumatismes** et accompagner le processus de paix, c'est le pari d'un comédien colombien et d'une psychiatre allemande.

© Eduardo Acosta/PBI

La **communauté de paix de San José de Apartadó** commémore chaque année ses membres tué·e·s, en particulier lors d'un massacre perpétré en 2005 par des militaires et paramilitaires.

Nez rouge et tenues kaki | «C'était spécial de jouer devant 400 personnes armées», confient Luis et Susanne Silva. «Les visages étaient très durs au début, mais à la fin les larmes coulaient quand on a entonné ensemble la chanson *Para la guerra nada*.» Le clown colombien et la psychiatre allemande, tous deux établis en Suisse, n'oublieront pas cette représentation donnée en avril 2017 dans le sud de la Colombie, près de la frontière équatorienne. Ce jour-là, leur troupe s'est produite devant des ex-guérilleros dans la zone de «normalisation» de La Carmelita, un des lieux prévus pour le retour à la vie civile des FARC.

À l'origine de cette tournée hors du commun, une invitation à venir y donner des ateliers de résilience. Fondateurs de Clown Up, les deux partenaires au travail et dans la vie ont en effet développé une méthode combinant outils clownesques et thérapeutiques: «Le jeu théâtral offre des techniques de prise de distance permettant de raconter des vécus lourds, et de créer des rituels guérisseurs. Avec le clown, on peut contourner les défenses et se reconnecter à une mémoire non traumatique du corps.»

Fort de son expérience auprès de personnes traumatisées en Suisse, le couple est convaincu que le travail avec le clown peut aider à la paix. «Nous avons un atelier qui travaille sur la force héroïque de chacun: nous sommes tous à la fois capables du meilleur et habités de démons intérieurs, nos "saboteurs". Ressentir la présence de ces forces en nous, les faire entrer en dialogue, favorise un processus de paix avec soi-même et aide à trouver l'énergie de se confronter à l'autre de manière constructive. Le rire est aussi libérateur. Il permet de sortir d'une anesthésie traumatique pour se sentir vivant et partie d'une humanité commune, y compris avec l'ancien ennemi.»

Entamer un tel travail sur soi nécessite de bonnes conditions. Chez les FARC, Luis et Susanne Silva ont estimé que le contexte ne s'y prêtait pas encore, faute de «lieu sûr» et de disponibilité des ex-guérilleros, occupé·e·s à pallier l'essentiel dans des zones où rien n'était prêt pour les accueillir. Mais le

besoin est là. «Je me réveille souvent avec des cauchemars, des flash-back, on aurait besoin de parler», leur a confié un des commandants du camp, s'abandonnant un instant aux larmes avant de les remercier d'avoir été là. Sans compter le défi de retisser des liens avec des proches quitté·e·s souvent très jeunes. Un autre révélait: «J'ai 70 ans, j'ai passé les 50 dernières années dans la jungle. Maintenant, il va falloir apprendre à dialoguer, ce n'est pas facile.»

Dans leur besace, les clowns ont ramené un projet, en attente de conditions plus favorables: «Nous aimerions proposer des ateliers mixtes, qui mêlent des ex-guérilleros et la population civile, elle aussi touchée par le conflit.»

Appui psychosocial par les pairs | Assurer la réinsertion des ex-guérilleros sans négliger la population civile victime du conflit, un vrai travail d'équilibrisme qui attend le gouvernement. «Il y a de l'argent pour réinsérer les FARC, et nous?», a entendu récemment Maria Muñoz dans la région d'Antioquia, près de Medellín. Chargée de projets à Genève Tiers-Monde, elle visitait un projet d'appui psychosocial communautaire mené par les associations Vamos Mujer et AMOR *(Asociación regional de mujeres del oriente antioqueño)*. «Les gens ici ont vécu tant de violences, beaucoup ont des problèmes psychologiques plus ou moins aigus: anxiété, dépression, névroses...», raconte-t-elle.

Dans cette région du nord-ouest du pays, les deux organisations de femmes ont décidé d'empoigner le problème. Avec l'idée que la paix passe non seulement par un travail sur les traumatismes subis, mais aussi par l'éradication des violences de genre: «Les femmes ont été doublement touchées; en plus d'être victimes au même titre que les hommes, elles ont subi des violences spécifiques, comme les viols. Beaucoup d'hommes sont aussi partis pendant le conflit, laissant les femmes en charge de la ferme. Aujourd'hui, l'enjeu est de renégocier les rôles et les places: les femmes doivent pouvoir être actrices et auteures de la construction de la paix», résume Maria Muñoz.

D'où un travail en deux volets: d'un côté, l'accompagnement des familles autour de leur «projet de ferme», avec une réflexion sur les relations de genre. De l'autre, un accompagnement psychosocial par le biais de groupes d'échanges entre pairs. Particularité: les vécus traumatiques sont travaillés en commun. Une manière de se rendre compte que d'autres vivent des situations similaires et de puiser dans la communauté les ressources pour s'en sortir.

Pour animer ces groupes, le projet forme des femmes de la communauté. Elles-mêmes victimes du conflit, elles trouvent dans cette formation un espace d'élaboration de leur propre deuil. Moins chère et plus réaliste que l'envoi de psychologues en nombre depuis la capitale, cette formule permet en plus à ces femmes de gagner en assurance pour se positionner sur d'autres thèmes les concernant.

© GeTM 2017

Les **participant·e·s aux ateliers «Abrazos»,** dans la région d'Antioquia, mettent en commun leur vécu pour élaborer ensemble un processus de deuil.

Vingt ans d'alternative à la guerre | L'implication des communautés locales pour la paix n'a pas attendu la signature des accords de paix. À San José de Apartadó, au nord du département d'Antioquia, cela fait vingt ans que des paysan·ne·s se sont constitué·e·s en «communauté de paix», affirmant le droit de la population civile à ne pas être entraînée dans le conflit.

Pour garantir la neutralité de la communauté, ses membres s'interdisent tout contact avec les parties au conflit. «À l'origine, des villageois qui souffraient de massacres et de persécutions ont créé la communauté de paix comme une manière de se protéger de la guerre», explique Tanja Vultier, de Peace Brigades International, qui a passé un an à leurs côtés. «Mais leur démarche va plus loin: leur volonté de poser les fondements d'une vie en paix passe également par un mode de fonctionnement démocratique propre, avec des décisions prises par consensus, des temps de travail communautaire, un système interne d'éducation des enfants, et des règles comme l'interdiction des armes, des drogues ou de l'alcool.»

Symbole de résistance pacifique, la communauté de paix a payé un lourd tribut au conflit, avec plus de 200 membres tué·e·s. Aujourd'hui encore, elle subit une recrudescence de menaces de la part de paramilitaires profitant du retrait des FARC.

Les accords de paix signés en 2016 avec les FARC prévoient des mécanismes de justice et de réparation. Loin des enceintes du pouvoir et des négociations, nombre de personnes en Colombie travaillent à construire une société pacifiée, même si elles encourent parfois encore des menaces pour cela. Cinquante ans de conflit ne s'effacent pas d'une signature. |

Tunisie : une transition sans justice ?

Créée pour établir la vérité sur les crimes de la dictature tunisienne, imputer les responsabilités, réparer les torts et réformer les institutions, l'Instance Vérité et Dignité a remué la mémoire collective. Mais ses effets sur les réformes à venir demeurent limités. Par Thierry Brésillon*

© Thierry Brésillon

L'Instance Vérité et Dignité a mené **des auditions publiques,** permettant au public d'entendre le témoignage de victimes de la dictature.

« Toutes les horreurs dont vous avez entendu parler à propos d'Abou Ghraïb *(la prison irakienne où des militaires américains infligeaient des sévices aux détenus après l'invasion de 2003, ndlr)* sont pratiquées dans nos prisons. » Ainsi parlait, le 17 novembre 2016, Sami Brahem, détenu pendant huit ans après son arrestation en 1991 en raison de sa proximité avec le parti islamiste Ennahdha. Il est l'une des victimes de la répression venues s'exprimer en direct sur les principales chaînes de télévision et devant l'auditoire réuni pour la première audition publique organisée par l'Instance Vérité et Dignité (IVD). Une instance mise sur pied pour faire la lumière sur les crimes de la dictature tunisienne depuis 1955 et pendant les présidences d'Habib Bourguiba (1957-1987) et de Zine El-Abidine Ben Ali (1987-2011).

Créée par une loi de décembre 2013 et installée en juin 2014, l'IVD, dont le mandat expire en juin prochain, a reçu près de 63 000 dossiers et entendu plus de 42 000 personnes.

De novembre à juillet derniers, une douzaine d'auditions publiques ont dévoilé les aspects les plus sombres du régime en place en Tunisie de 1955 à 2011. La torture d'abord, employée de manière systématique contre l'ensemble des opposant·e·s, de l'extrême gauche aux islamistes.

Les femmes ont, sur cet aspect, livré les témoignages les plus tragiques. Elles ont en particulier brisé le tabou des violences

sexuelles que les tortionnaires ont appliquées de manière calculée pour détruire l'honneur non seulement des victimes, mais aussi de leur famille. Meherzia Ben El Abed, militante islamiste, raconte après son audition : « Les policiers étaient préparés. Ils commençaient par des mots sales. Ils nous déshabillaient et nous disaient ''si tu étais une fille bien tu ne serais pas nue comme ça'', ensuite ils progressaient jusqu'à arriver… ». Les différents récits décrivent des mises en scène sordides dont les séquelles sont aussi bien physiques que psychologiques.

Des crimes exposés | Ces récits ont exposé au grand jour l'intimité d'une destruction physique, psychique et sociale. Sur le moment, les témoignages ont suscité beaucoup d'émotion dans l'opinion publique. Ils ont obligé chacun·e à s'interroger sur son attitude à l'époque, son indifférence, son approbation plus ou moins tacite, sa lâcheté devant les supplices de ses voisin·e·s, la valeur de la tranquillité dont certain·e·s ont pu bénéficier pendant ces années sombres. D'autres auditions ont évoqué la falsification des élections, le harcèlement des femmes voilées, les mécanismes de la corruption et de la prédation économique par les clans proches de la famille du président déchu Ben Ali.

Tout ce déballage historique pose des questions essentielles pour l'avenir : qui est légitime pour continuer à servir l'État ? Les anciennes pratiques répressives étaient-elles justifiées ? La rupture politique de 2011 implique-t-elle aussi une rupture dans le récit national ? Pendant six décennies, seul l'État formulait la version « légitime » de l'histoire du pays. Comme une reprise de pouvoir des citoyen·ne·s sur la parole publique, les récits livrés lors des auditions publiques ont dévoilé l'envers du discours d'État. Ils ont mis au jour les sensibilités idéologiques plurielles qui ont concouru à la construction de la Tunisie indépendante, et la permanence de leur répression. Ils offrent ainsi aux historien·ne·s comme aux dirigeant·e·s politiques des ressources pour élaborer une nouvelle mémoire historique et recréer un collectif national plus fédérateur.

La justice transitionnelle a-t-elle tenu ses promesses ? La parole déposée solennellement dans le cadre de ces auditions et l'intense émotion immédiate qu'elle a suscitée ont peut-être eu un effet de réparation psychologique pour les victimes. Mais la justice transitionnelle a d'autres fonctions : établir la vérité sur les faits, imputer les responsabilités, réparer les torts et réformer les institutions dans le but d'éviter la répétition de tels actes. Ce modèle, tout droit sorti des manuels de procédure des organisations internationales, repose sur l'idée qu'il est nécessaire d'apurer totalement le passé pour bâtir un ordre démocratique. Il s'oppose en cela à la stratégie choisie par exemple en Espagne après la mort de Franco en 1975, fondée sur le couple amnésie/amnistie dans le but d'éviter d'importer dans le présent de la transition démocratique les conflits du passé. Or, dans le choix tunisien de ce modèle de gestion du passé, la dimension conflictuelle de la situation politique antérieure à 2011 a été sous-estimée.

Le pouvoir contient les effets de l'IVD | Dans la quête de légitimité d'un régime autoritaire, la désignation d'un « ennemi intérieur » joue un rôle essentiel. Ennahdha a été cette figure centrale en Tunisie. Toute une génération de cadres sécuritaires et administratifs, d'intellectuel·le·s et de militant·e·s politiques a été mobilisée pour combattre son influence pendant des décennies. Voir la position d'Ennahdha politiquement normalisée et ses militant·e·s sur le banc des victimes représente, pour une frange de la population encore très présente dans les strates du pouvoir, une aberration. Cette tension ne pouvait être résolue que par une négociation.

Le chef de l'État, Béji Caïd Essebsi, ancien ministre de l'Intérieur sous la présidence d'Habib Bourguiba, est notoirement hostile à ce rappel du passé. Mais il a bien compris l'intérêt d'engager une transaction avec ses adversaires. Dans ce pacte, il est nécessaire pour tous de contenir les effets d'une justice transitionnelle trop ambitieuse.

Outre les graves problèmes de gestion interne de l'IVD, ce contexte explique pourquoi, aujourd'hui, les révélations qu'elle a apportées sur le passé sont suivies de peu d'effet. À quelques mois de la fin de son mandat, les tribunaux spécialisés chargés de donner une suite judiciaire aux dossiers traités par l'IVD n'existent toujours pas. Alors que la Constitution de 2014 est à peine appliquée et qu'il est question à présent de la réviser pour reconcentrer les pouvoirs entre les mains du chef de l'État, les recommandations de l'IVD en termes de réformes auront probablement peu de poids politique. Quant à l'aspect mémoriel et historique, il ne fait que démarrer dans un moment où le goût pour les hommes forts à la tête de l'État regagne du terrain en Tunisie comme ailleurs, et où les anciens dirigeants autoritaires retrouvent du prestige.

Dès lors, seules les familles de « martyr·e·s » et les blessé·e·s de la révolution restent irréductibles et refusent de sacrifier aux exigences des rapports de force et des échéances politiques à court terme. Moslem Kasdallah a eu la jambe fracassée par une balle en 2011 alors qu'il participait aux comités de quartier constitués pour lutter contre les provocations et les sbires du régime de Ben Ali. « Je pourrai dormir tranquille quand les mères des martyrs et des blessés sentiront que leurs enfants sont sereins. Quand on leur aura rendu justice », confie-t-il. |

** Journaliste et photographe indépendant établi en Tunisie.*

Un après-guerre interminable

Vingt-deux ans après la fin de la guerre, la Bosnie-Herzégovine est toujours un pays bloqué et divisé par la mainmise des partis nationalistes. La population, laminée par une interminable « transition » économique, n'a guère d'autre option que l'exil. Par Jean-Arnault Dérens

© AP Photo/Amel Emric

Entourées de photos de personnes disparues, des femmes bosniennes sont rassemblées à Tuzla (Bosnie), dans les locaux de l'Union des mères de Srebrenica, pour regarder la **retransmission du procès de Radovan Karadzic** par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 2016.

Derventa n'est pas la ville la plus pauvre de Bosnie-Herzégovine. On la présente même comme un rare exemple de « success story » économique dans un pays ravagé par une interminable transition, où le chômage réel touche toujours près de la moitié de la population. Située dans le nord du pays, non loin de la frontière croate, cette agglomération d'une cinquantaine de milliers d'habitant·e·s était un nœud stratégique essentiel reliant les territoires contrôlés par les nationalistes serbes durant la guerre (1992-1995). Elle fit donc l'objet de combats acharnés, chaque camp commettant de nombreux crimes de guerre, dont beaucoup n'ont toujours pas été jugés. La reconstruction a été achevée voici une dizaine d'années et Derventa, qui ne compte plus que 30 000 habitant·e·s, est devenue une destination privilégiée des entreprises de sous-traitance autrichiennes et hongroises : textile, chaussures, petite métallurgie, etc. Les

salaires ? 150 euros par mois. Le droit du travail ? Inexistant. « Tu travailles trois ou quatre mois et, du jour au lendemain, tu peux te retrouver à la porte si tu ne fais pas l'affaire, ou si l'usine réduit sa production », explique Vesna, une ouvrière.

Derventa est un bastion électoral du très nationaliste Milorad Dodik, le président de la Republika Srpska (RS, République serbe de Bosnie), « l'entité serbe » d'une Bosnie-Herzégovine toujours divisée selon les règles établies par les accords de paix de Dayton (décembre 1995), qui mirent fin au conflit. D'un côté, sur 49% du territoire, la RS ; de l'autre, sur 51%, la Fédération croato-bosniaque, elle-même subdivisée en dix cantons aux très larges compétences, à quoi s'ajoute encore le « district fédéral » de Brčko. Entre Fédération et RS, la fiscalité, le système de retraite et les assurances sociales diffèrent, sans parler de la police, de la justice ou des programmes scolaires, définis au niveau des entités, voire des cantons de la Fédération. Le seul point commun est que les partis nationalistes – bosniaques, croates ou serbes – dominent presque toutes les assemblées, presque tous les niveaux de pouvoir.

« Tout est fait pour nous diviser », lâche Čedo Vujičić, directeur des *Derventske Novine,* l'hebdomadaire local. Lui-même est serbe, son collègue et meilleur ami est bosniaque – « et le prochain journaliste que nous embaucherons sera forcément un Croate », lâche-t-il en riant. Avant la guerre, la population de Derventa se composait de 43% de Serbes, 39% de Croates, 14% de Bosniaques et beaucoup de « Yougoslaves ». Aujourd'hui, elle est serbe à 85%, mais Čedo veut toujours croire que la vie commune est possible. Il ne s'est pourtant pas rendu à Sarajevo depuis plus de dix ans. « Pour quoi faire ? Zagreb ou Belgrade sont plus faciles d'accès, et la Bosnie ne fonctionne toujours pas comme un État », explique le journaliste.

Ces dernières années, le débat politique qui agite la Bosnie depuis la fin de la guerre et tourne toujours autour de la même question – faut-il renforcer les compétences de l'État central ou celles des entités ? – se fait sans cesse plus âpre. Les électeurs plébiscitent des partis nationalistes dont ils connaissent pourtant bien le haut niveau de corruption, moins par adhésion que par crainte des autres communautés. L'Union européenne accepte le statu quo et cette mainmise des nationalistes, pour peu qu'une apparente stabilité soit maintenue. Les citoyen·ne·s, qui avaient tenté de se révolter contre cette lourde chape de plomb lors du mouvement des plénums en février 2014, n'espèrent plus rien qu'une amélioration, même infime, de leurs conditions de vie. Un espoir qui a bien peu de chances de se concrétiser : hormis la délocalisation des entreprises de main-d'œuvre, dont Derventa est un exemple pionnier, la seule autre perspective qui s'offre aux jeunes, notamment les diplômé·e·s, est l'exil. Vers l'Europe occidentale ou des destinations plus lointaines. |

Le TPIY, ou la « faillite organisée » de la justice internationale

« Nous avons vraiment cru au Tribunal pénal international. Nous pensions qu'il allait identifier les responsables des crimes commis, de manière à ce qu'aucun de nos peuples ne porte le poids d'une responsabilité collective. Mais regardez ce qu'il est devenu… Une machine à acquitter ! » Proche du groupe des Femmes en noir de Belgrade, des militantes féministes antinationalistes, Maša ne décolère pas face à ce qu'elle considère comme la « faillite organisée » de la justice internationale.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a été créé en 1993, alors que la guerre battait son plein en Bosnie-Herzégovine. Certains le soupçonnèrent d'être une manière pour la « communauté internationale » de se donner bonne conscience, en jugeant des guerres qu'elle avait été incapable d'empêcher. Mais le tribunal a essayé de tracer sa voie, malgré les critiques récurrentes des nationalistes de tous les camps, affirmant sa volonté de juger non pas les exécutant·e·s, mais les concepteurs et les responsables des crimes commis, au nom de leur responsabilité de commandement. Ainsi, en 1999, durant la guerre du Kosovo, le dirigeant serbe Slobodan Milošević fut le premier chef d'État en exercice inculpé par une juridiction internationale.

La situation est paradoxalement devenue plus complexe au début des années 2000, quand l'Union européenne a posé aux pays des Balkans candidats à l'intégration la condition d'une « coopération pleine et entière » avec le TPIY. Les gouvernements de la région ont été atteints d'une étrange forme de schizophrénie : ils ont progressivement arrêté et transféré à La Haye les inculpés qui se trouvaient sur leur territoire, tout en finançant leur défense sur le budget public. De la sorte, les généraux ou les chefs miliciens arrêtés, tant croates que serbes, devenaient des victimes expiatoires, « sacrifiées » sur l'autel de l'intégration européenne de leurs pays respectifs. Et les choses sont devenues encore plus claires quand, après le temps des arrestations, est venu celui des remises en liberté.

En quelques mois de l'hiver 2012-2013, les plus importants procès du TPIY ont été cassés en appel, entraînant la libération des généraux croates Gotovina et Markač, de l'ancien chef d'état-major serbe Perišić et d'autres responsables de premier plan… Tous avaient été condamnés à de lourdes peines en première instance, et ces jugements initiaux ont été invalidés sans production de nouveaux éléments : les juges ont simplement décidé de ne plus tenir compte de la responsabilité de commandement. Ce revirement majeur a été imposé par le président du tribunal, le juge américain Theodor Meron, inquiet de la jurisprudence internationale que le TPIY aurait pu établir. Dès lors, les retours au pays des « héros », reconnus coupables de crimes épouvantables puis finalement acquittés, se sont transformés en de véritables cérémonies de liesse patriotique, tandis que cette glorification des criminels de guerre s'accompagnait d'une remise en question des crimes commis, un révisionnisme historique équitablement partagé entre tous les pays de la région. JAD

Porteuses d'espoir, nos histoires

Mohamad reconstruit sa vie dans la campagne genevoise après l'enfer d'Alep, entouré de sa famille. Sewe a fui la Turquie il y a sept ans et aide à présent d'autres réfugié·e·s. Mathieu organise des loisirs pour ses voisin·e·s venu·e·s d'ailleurs. Autant de personnes, autant de récits qui témoignent d'une culture d'accueil en Suisse.

Houmous ou fondue ?

La Kurde Sewe Karakus a fui la Turquie il y a sept ans. Réfugiée en Suisse, elle aide aujourd'hui d'autres réfugié·e·s à arriver en Europe. Par Ramin Nowzad

Les questions les plus simples sont celles auxquelles on répond le plus difficilement. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Sewe Karakus a 31 ans, elle habite à Berne et ces questions la préoccupent particulièrement ces temps. Elle est arrivée en Suisse depuis la Turquie il y a sept ans. À l'époque, elle s'appelait encore Sevda.

De Sevda à Sewe | « À mon arrivée, j'ai vu dans le train des panneaux de bienvenue dans les quatre langues nationales », se rappelle-t-elle. « Je ne pouvais pas y croire, je les ai tout de suite pris en photo. » Sewe a grandi en Turquie, où il était interdit aux Kurdes de parler leur propre langue. « Je ne pouvais même pas porter un prénom kurde. Sur mon certificat de naissance, il est écrit "Sevda". »

Aujourd'hui, Sewe s'exprime en bon allemand – avec un accent bernois. À 21 ans, elle s'est retrouvée dans une geôle turque. Son crime : elle avait manifesté pacifiquement pour les droits des Kurdes.

Sewe sourit pour raconter son expérience de la prison. « J'ai le sentiment que les gens en Suisse veulent toujours entendre des histoires tristes de la part des réfugié·e·s. Je ne veux absolument pas passer pour une victime à plaindre. » Dans l'atelier bernois PROGR, Sewe organise des rencontres pour réunir des gens d'ici et des réfugié·e·s.

Discussions et boulghour | Une fois par mois, ces personnes rassemblées écoutent de la musique, mangent du boulgour, boivent du jus de cerise à la menthe et essaient d'éclaircir de grandes questions : Que veut dire l'identité ? Que signifie l'intégration ? Qu'est-ce que la patrie ? « J'aime ma mère, mais elle est raciste », confie une jeune Suissesse. « Nous les réfugiés, nous devons simplement mieux nous adapter », réplique un Syrien. « De la fondue à la place du houmous ? Ce n'est pas non plus une solution », renchérit un jeune Érythréen.

« Au début, ça m'irritait qu'ici les gens aient si peu de temps pour bavarder et courent sans arrêt d'un rendez-vous à l'autre », se rappelle Sewe avec un sourire. « Mais maintenant, mon agenda est aussi pas mal plein. » Elle qui a terminé ses études en travail social il y a quelques semaines cherche maintenant un emploi – et profite de son temps libre pour aider des réfugié·e·s qui arrivent en Suisse.

Retour de solidarité | « On me demande d'officier comme traductrice pour des réfugié·e·s à l'hôpital, dans des centres d'accueil ou lors de consultations juridiques », raconte-t-elle. « Quand j'ai le temps, j'accepte. » Quand elle est arrivée en Suisse, elle-même a bénéficié de beaucoup de solidarité de la part d'autres réfugié·e·s. « Je veux poursuivre la tradition. »

L'hiver passé, Sewe s'est rendue à Côme. La ville italienne à la frontière suisse est une destination de vacances pour les super-riches. Il y a un an, des centaines de réfugié·e·s y ont atterri et ont campé dans des parcs par un froid mordant. Leur but était de poursuivre vers le nord, mais la Suisse avait verrouillé la frontière. Aidée d'acolytes, Sewe a récolté 200 kilos d'habits tricotés main et a distribué écharpes, pulls et gants. « J'entendais toujours la même phrase de leur part », raconte-t-elle. « Le monde nous a oubliés. »

Pour Sewe, en Suisse aussi les voix des réfugié·e·s doivent être entendues. Elle postule justement auprès d'organisations qui luttent pour les droits des réfugié·e·s et des migrant·e·s. « Même dans de telles organisations, peu d'employés sont eux-mêmes réfugiés. Et seuls des Suisses occupent les postes de direction – presque toujours des hommes, d'ailleurs », relève-t-elle. « Il y a encore du chemin à faire ! » |

© Amnesty International/Ramin Nowzad

« Prison, torture, interdits linguistiques – tout cela était normal pour moi. C'est en Suisse que j'ai compris qu'une autre vie était possible », raconte **Sewe Karakus,** arrivée il y a sept ans de Turquie.

Informaticien et joueur d'oud

« La fête de l'Escalade a été ma première image de la Suisse », se souvient Mohamad Barakat avec un sourire. Ce jour de décembre 2015 où sa famille pose le pied à Cointrin, il se sent « comme dans un rêve ». En amont, il a fallu des mois de patience pendant qu'un cousin établi à Genève remuait ciel et terre pour les extraire de la Syrie en guerre. Par Camille Grandjean-Jornod

© Amnesty International/Camille Grandjean-Jornod

À Satigny, **Mohamad Barakat** a trouvé un refuge et cherche maintenant du travail comme informaticien.

À l'arrivée, 23 personnes, de 3 à 82 ans. Une histoire qui tient du miracle – et surtout à la ténacité de ce cousin, Shady Ammane. Malgré un refus initial et d'innombrables tracasseries, cet enseignant genevois a fini par obtenir des visas humanitaires pour sa famille d'Alep.

Deux ans plus tard, Mohamad Barakat nous reçoit dans la campagne genevoise, au milieu de vignes rougeoyantes. Une maison trouvée grâce à des voisin·e·s du cousin. Tout un réseau amical s'est mobilisé : l'un pour trouver un logement, l'autre pour emmener les enfants en promenade, ou encore pour mettre Mohamad Barakat, qui joue de l'oud, en contact avec des musicien·ne·s genevois·es.

La réussite des enfants Quand il évoque ses enfants, le père de famille de 52 ans ne cache pas sa fierté : « Ils se sont intégrés très vite, ont des amis, vont au cinéma, à des fêtes… » Pour ces parents tous deux diplômés de l'université, la réussite scolaire est essentielle. Et elle semble en bonne voie : les aînées préparent la maturité gymnasiale en rêvant de devenir l'une médecin, l'autre dentiste. La cadette entame sa dernière année d'école obligatoire et pratique la musique avec les Cadets de Genève. Quant au garçon de 9 ans, il navigue entre l'école, le solfège et la natation.

Une vie qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de leurs camarades genevois·es. Mais qui contraste avec les horreurs vécues, évoquées avec pudeur par leur père qui ne souhaite plus s'appesantir dessus : la guerre, avec ses bombardements incessants, puis l'arrestation par Daech lors d'une première tentative d'exil.

La quête d'un emploi Pour les adultes, une pièce manque encore : « Tant que je ne travaille pas, je ne vis pas une vie normale. » L'inactivité pèse sur cet informaticien habitué à diriger une équipe et à travailler 11 heures par jour. « Avec le permis F, les entreprises ne t'engagent pas », confie celui qui a travaillé 24 ans pour la compagnie d'électricité d'Alep.

Mais il ne perd pas espoir, et met entretemps toutes les chances de son côté : cours de français, peaufinage du CV avec l'association THRIVE, cours d'informatique à l'université grâce au programme Horizon académique… « J'enregistre les cours pour apprendre le vocabulaire en les réécoutant. Ce programme ouvre une nouvelle vie aux réfugiés ! »

À côté, il aide ses enfants dans leur travail scolaire, pratique l'oud en duo avec un clarinettiste genevois, et s'est mis au jardinage. De quoi retrouver des saveurs familières, comme celle de ces courgettes blanches qu'il montre avec bonheur : « Ce sont les mêmes qu'à Alep ! Avec elles, on fait des *mehchi* (courgettes farcies). »

Cohabiter dans la tolérance Pour cet adepte du soufisme, « une manière de pratiquer l'islam très ouverte aux autres », le plus dur est de voir ce qu'est devenu son pays. « À Alep, il y avait toutes les religions – au moins 30 églises ! Et tout le monde vivait bien ensemble. La guerre n'a pas détruit que les maisons, mais aussi les gens. Maintenant, les Syriens sont divisés, ennemis. »

En Suisse, il apprécie de retrouver une forme de vivre ensemble : « En France ou aux États-Unis, il y a des quartiers par nationalité, mais en Suisse, les gens ne veulent pas séparer les uns et les autres », se félicite-t-il.

L'accueil comme une évidence

Sur la porte de Mathieu Chaignat, une pancarte bricolée annonce avec humour: «Ambassade d'Afghanistan, 21h-23h». En réalité, le quadragénaire au regard doux ne compte pas son temps lorsqu'il s'agit d'accueillir les réfugié·e·s logé·e·s dans son village de Tramelan. Par Camille Grandjean-Jornod

© Amnesty International/Camille Grandjean-Jornod

Pour **Mathieu Chaignat,** le football a été une manière d'entrer en contact avec des voisin·e·s dont il ne partageait pas la langue.

C'est lundi, donc football. Sur la pelouse du club local, quelques hommes s'activent sous le regard amical mais exigeant de l'entraîneur – un bénévole, assistant pastoral au civil – et de Mathieu Chaignat. À chaque jour son activité: volley, français, course à pied... Au final, c'est toutes ses soirées libres que le Tramelot passe avec ses nouveaux voisins. Jusqu'aux vacances. Récemment, lui et son compagnon ont troqué la chambre d'hôtel qu'ils comptaient louer en Valais contre un logement assez grand pour accueillir des petits groupes de requérants d'asile: «C'était la colonie de vacances!»

Maison ouverte | «Chez moi, c'est portes ouvertes, beaucoup savent où est la clé», confie Mathieu Chaignat, qui se rappelle avoir été appelé au milieu de la nuit par de jeunes réfugiés paniqués de voir l'un des leurs ivre. «J'ai un peu l'impression de jouer le rôle du père, surtout pour les plus jeunes.»

Pour celui qui répète avec humilité «ne rien faire d'original», donner son temps sonne comme une évidence. «Avant, c'était le Conseil communal», réplique-t-il. Derrière un calme presque flegmatique se cache en effet un homme hyperengagé dans la vie locale, que ce soit par le biais des scouts, du groupe de jeunes, du cinéma local ou de la politique.

100 réfugié·e·s sous terre | Son engagement auprès des réfugié·e·s commence en 2015, lorsqu'un abri souterrain ouvre à côté de son lieu de travail, le Centre interrégional de perfectionnement (CIP). «C'était invraisemblable: en haut sur le parking, on ne voyait personne», se rappelle-t-il. Frappé par le décalage entre «le monde du dessus, celui des Suisses qui viennent suivre des cours au CIP, et celui du dessous, avec 100 gaillards qui vivent sous terre», il réserve une halle, amène des ballons et invite les réfugié·e·s à jouer au foot. De fil en aiguille, les activités s'étoffent, et une association voit le jour autour d'une dizaine de motivé·e·s. L'objectif: que les réfugié·e·s puissent prendre du plaisir et nouer des contacts avec les Tramelot·e·s.

À l'entendre, l'accueil coule ici de source. Le bourg de 4000 âmes du Jura bernois héberge 200 requérant·e·s d'asile depuis 25 ans et a voté l'ouverture de l'abri supplémentaire à l'unanimité. Aucun accroc à signaler? «Il y en a eu, bien sûr, par exemple quand des réfugiés sont allés à la piscine en slip, sans caleçon de bain.» Et le bénévole constate parfois de la frustration face à une certaine imprévisibilité: «On ne sait jamais s'ils seront 30 ou 3.» Mais il relativise: «À la fin, ça marche toujours. Et on n'est pas là pour leur fourguer absolument des activités, s'il n'y a plus besoin de nous, tant mieux!»

Fierté | Son regard s'anime pour raconter comment certain·e·s ont évolué. Comme ce jeune qui parle maintenant «avec un accent tramelot à couper au couteau» et vient de décrocher une place d'apprentissage. Ou comme Fazel, arrivé illettré, qui rayonnait de joie lorsqu'il a déchiffré son premier mot: «Tramelan».

La veille, six d'entre eux ont couru Morat-Fribourg. Niman a fini 6e de sa catégorie. «C'est incroyable! Et c'est l'un de ces tout jeunes qui n'était même pas majeur quand il est arrivé», raconte Mathieu Chaignat, les yeux brillants de fierté. |

Ces trois histoires font partie d'une série de portraits réalisés dans le cadre du projet «Porteuses d'espoir, nos histoires» mené par la Section suisse d'Amnesty International. Retrouvez les autres récits ou envoyez-nous le vôtre sur notre site web:
amnesty.ch/porteuses-despoir-nos-histoires

© shutterstock/Dubova

LA LIBERTÉ, UNE VALEUR DURABLE

AMNESTY INTERNATIONAL

Nous avons toutes et tous des valeurs importantes à transmettre par-delà notre vie. Un testament permet de disposer soi-même de ses biens et de tout régler selon ses désirs. Je vous conseille volontiers de manière professionnelle, confidentielle et gratuite. N'hésitez pas à me contacter au 031 307 22 69, ou par courrier électronique à cvongunten@amnesty.ch. Vous pouvez aussi commander la brochure qui vous permet de rédiger un testament. Je suis à votre disposition en tout temps !

Avec mes cordiales salutations,
Chantal von Gunten Graf

Une saine colère dans le ventre

Enfermé près de 44 ans à l'isolement pour un meurtre qu'il nie avoir commis, le militant du Black Panther Party Albert Woodfox est libre depuis 2016. Rencontre avec un homme qui n'a jamais renoncé. Par Arndt Peltner

«Quelqu'un m'a demandé une fois : ''Si tu pouvais changer quelque chose dans ta vie, qu'est-ce que ce serait ?'' J'ai réfléchi un court instant et répondu : ''rien''.» Albert Woodfox est assis sur sa véranda, dans une banlieue de la Nouvelle-Orléans. Il fait chaud en ce matin ensoleillé. Aux murs de sa maison, rien qu'une horloge, un drapeau des Black Panthers et une photo de lui avec ses amis et compagnons de route, Robert King et Herman Wallace – les «Angola 3». «Même si les deux tiers de ma vie m'ont été volés, je ne chercherais pas à y changer quoi que ce soit. Ce que j'ai vécu a fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui», ajoute-t-il. Un homme critique, engagé, qui lutte encore et toujours pour la justice sociale et contre le racisme.

Derrière les barreaux | Woodfox, King et Wallace sont arrivés en prison pour braquage, séparément, en 1971. Un an plus tard, Brent Miller, un gardien de prison de 23 ans, était poignardé. Woodfox et Wallace ont été accusés du meurtre, malgré l'absence de toute preuve, y compris de traces d'ADN, et le fait que le procureur se soit fondé exclusivement sur les déclarations d'un témoin douteux. Tous les trois, avec King, ont été placés à l'isolement après le jugement. Pendant des décennies, ils ont lutté pour prouver leur innocence et obtenir leur libération. En 2001, Robert King a été libéré après 29 ans passés en prison. Herman Wallace l'a suivi en 2013, puis Albert Woodfox en 2016, après plus de 43 ans de détention.

D'une voix calme, teintée d'un fort accent du sud des États-Unis, le septuagénaire raconte ses quatre décennies derrière les barreaux du Louisiana State Penitentiary, dont la majorité en «Solitary Confinment» (isolement cellulaire). Il a l'habitude des questions des journalistes et autres personnes curieuses de savoir comment on peut surmonter une telle épreuve. Il répond toujours en mentionnant sa mère et son ami et codétenu Robert King. Sa mère était analphabète, raconte-t-il, à une époque où l'instruction des Afro-Américain·e·s importait peu. «Mais elle n'a jamais renoncé. Elle s'est souciée de nous, nous a donné un toit, à manger… Elle s'est débrouillée malgré un système raciste. Je pensais toujours à elle quand je butais sur mes propres limites. Et je me disais : si ma mère l'a pu, alors je le peux aussi. Aussi longtemps qu'on lutte, on a une chance.» Quant à son ami, il raconte avec un sourire : «Robert m'a toujours dit : donne-moi des citrons, je t'en fais une limonade.» Autrement dit,

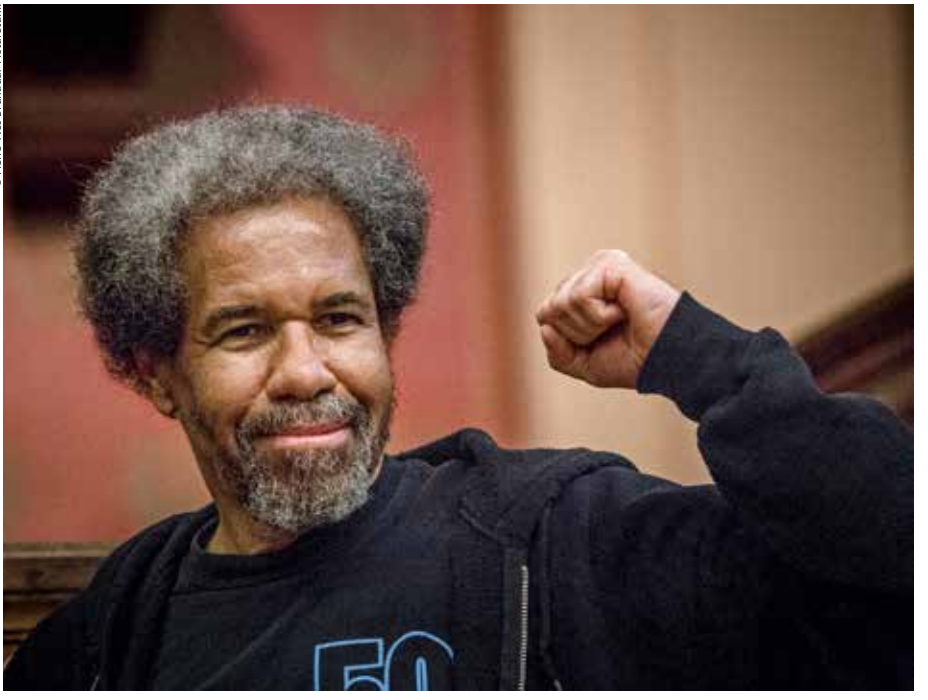

© Pierre-Yves Brunaud/ Picturetank

«J'ai toujours considéré que ce qui devait primer était le tout, pas l'individu», explique le militant du Black Panther Party et ex-détenu **Albert Woodfox.**

peu importe ce qui vient, accommode-toi et tires-en le meilleur.

Un précepte que les trois amis ont appliqué. En prison, Woodfox, King et Wallace ont fondé une section du Black Panther Party, le mouvement politique radical afro-américain. Ils ont résisté au quotidien carcéral répressif, tenu tête face aux commentaires racistes des gardiens et formé leurs codétenus. À cause de cela, ils n'ont cessé de retourner en strict régime d'isolement, « au ''dungeon'', la taule dans la taule. »

« Dungeon », ça signifie 24 heures dans une cellule froide. Pas de promenade, pas de table, pas de chaise, seulement une toilette, un petit lavabo, un matelas. Les repas sont pris dans la cellule. Seul. Ici, ne pas perdre la tête, ne pas renoncer, ne pas être brisé exige beaucoup de volonté. Malgré tout, Woodfox, King et Wallace réussissaient à communiquer entre eux, même au cachot : de petits mots glissés clandestinement entre les cellules, des conversations sous la porte. Et à chaque fois, ils en ressortaient encore renforcés dans leur volonté de poursuivre la lutte. « Notre amitié, incroyablement profonde et intime, nous a donné la force dont nous avions besoin. Quand King a été libéré le premier, il a lutté pendant 16 ans sans relâche pour notre libération. Il nous a promis de ne pas se reposer tant qu'Herman et moi ne serions pas libres également. Et il a tenu parole. »

D'une voix plus calme, il continue à raconter comment ils ont organisé le Black Panther Party en prison. « J'ai beaucoup lu, je me suis formé et me suis efforcé d'entraîner les autres. Ils entendaient des choses qu'ils n'avaient probablement jamais entendues. La pauvreté crée de l'individualisme, et nous, nous parlions d'unité, de solidarité, de partage. Nos membres se tenaient à des règles que nous avions fixées : pas de viol, pas de vol, pas de violence les uns envers les autres. C'était les principes de base. »

Quand leurs plaintes à la direction du pénitencier n'amenaient rien ou, comme dans 95% des cas, étaient simplement ignorées, les trois prisonniers avaient recours à la grève de la faim. Le plus souvent, ils étaient stoppés avec violence et gaz lacrymogènes. Les cellules étaient fouillées et toutes leurs affaires jetées en tas, tandis que les trois leaders atterrissaient à nouveau au « dungeon ».

Autodidactes et enseignants | « Au cours des années 80, nous avons dû reconnaître que nous ne pouvions rien obtenir d'eux ainsi. Alors nous avons réfléchi à une autre stratégie et nous nous sommes tournés vers la justice. » Aucun des Angola 3 ne s'y connaissait en droit. Et ils n'avaient pas d'avocat pour les assister. « Nous avons dû apprendre seuls. Nous avons potassé des livres de droit, étudié comment les tribunaux fonctionnaient. » Albert Woodfox se rappelle qu'il s'asseyait souvent devant quatre, cinq, six livres ouverts, pour y trouver le fil rouge. Un jugement disait une chose, un autre son contraire. Dans tous les textes, ils cherchaient des arguments pour leurs soumissions au tribunal. « Nous avons perdu beaucoup de recours, mais ceux que nous gagnions changeaient quelque chose. »

Les trois ne se sont pas seulement formés eux-mêmes, ils ont aussi voulu partager leur savoir avec leurs codétenus : en droit, mais aussi en histoire, en géographie, en philosophie et en politique. Lors des parties d'échecs ou de dominos, pendant les infinis tours en rond dans la cour de la prison, ils discutaient, débattaient, enseignaient. « J'ai toujours considéré que ce qui devait primer était le tout, pas l'individu. » Quand il doit nommer l'expérience la plus importante pour lui durant ces longues années de prison, il répond aussi en ce sens : « Apprendre à lire et écrire à un homme. Car quand on apprend à quelqu'un à lire et écrire, on lui ouvre le monde. »

Hors de prison | À 70 ans, le monde extérieur s'est ouvert pour Albert Woodfox. Grâce à un dédommagement financier, il a acheté une maison. Il voyage, rencontre les nombreuses personnes qui ont soutenu les Angola 3, les remercie pour leur engagement et leur persévérance. Il est un homme heureux, dit-il. Avant d'ajouter que cela implique aussi une grosse responsabilité : continuer à lutter.

Quand il a été enfermé, les États-Unis sortaient à peine d'une décennie sanglante de lutte pour les droits civiques, et une guerre brutale et raciste faisait rage au Viêtnam. Durant son emprisonnement, le combat des Afro-Américain·e·s s'est poursuivi sans discontinuer. Mais un inoffensif contrôle de police peut encore et toujours s'avérer mortel aux États-Unis, surtout pour un·e Afro-Américain·e. Le combat du Black Panther Party, son combat, a-t-il été vain ? « Je suis frustré, ça oui, mais je ne me sens pas vaincu. Je crois au changement. Sinon, je n'existerais pas. Je suis le meilleur exemple de changement. Ce que j'ai réussi, je l'ai fait dans une cellule de trois fois deux mètres, alors ne me raconte pas que tu ne peux pas toi aussi changer. » À propos de l'élection de Trump, « notre Adolph Hitler » comme il l'appelle, il explique : « C'est beaucoup plus facile de lutter contre le racisme individuel. Le racisme institutionnel, par contre, soutient les racistes individuels. Et l'individu peut faire beaucoup plus de dégâts quand il est soutenu par le système. »

Avec cette « saine colère dans le ventre contre le système », il poursuivra. « J'ai quatre merveilleux petits-enfants et je lutte pour le jour où ils pourront aller n'importe où et que la première chose que les gens verront ne sera plus leur couleur de peau, leurs traits, leurs cheveux. » Atteindra-t-il ce but un jour ? Renoncer n'a jamais été une option pour lui en prison, alors encore moins dans sa nouvelle maison, à la Nouvelle-Orléans. |

Sortons de nos rôles !

Dans *Faire le garçon,* Jérôme Meizoz mêle une enquête sur le modèle traditionnel de la masculinité et un roman dont le personnage central, un jeune garçon, choisit de se prostituer. Chemin faisant, il esquisse une réflexion pour une émancipation commune de l'homme et de la femme. Interview. Propos recueillis par Nadia Boehlen

▷ **AMNESTY :** Votre livre répond-il au constat qu'il y a beaucoup d'écrits sur les préceptes sociétaux de féminité, mais peu au contraire sur ceux qui façonnent la masculinité ?

◁ **Jérôme Meizoz :** Oui, on a énormément parlé, et à juste titre, de la féminité comme mascarade. C'est un des grands thèmes du féminisme. Pourtant, le même type d'assignation s'exerce sur les hommes. Mais au fond, on n'a pas tellement développé cette question pour eux. Peut-être parce que les hommes eux-mêmes n'aiment pas la commenter. Et parce que les femmes ne commentent pas l'assignation à être homme de la même manière.

▷ L'enquête raconte comment la société valaisanne des années 1970 faisait d'un garçon un homme. Quels sont les éléments saillants de l'école valaisanne de masculinité ?

◁ *(Rire)* Ce sont beaucoup d'éléments assez connus : apprendre à ne pas dire quand on a mal, à ne pas se plaindre ou à ne pas parler de certaines émotions. Ou encore, la dureté et la force physique comme valeurs. Je me souviens bien des gens qu'on nous donnait en modèle : des garçons très solides, très musclés, qui ne se plaignaient jamais, qui ne parlaient pas de leurs émotions comme les filles. Tout cela est très violent, une violence inerte, non visible, à la fois pour le garçon, parce qu'on lui interdit plein de choses pour qu'il corresponde à une image, et pour les filles, qui sont désignées comme le contre-modèle parce que bavardes ou sentimentales. Il s'agissait de messages massifs acceptés apparemment par tout le monde. Sur le moment, moi aussi j'acceptais ça. Mais je ne me sentais pas à l'aise. J'avais l'intuition que quelque chose ne collait pas, laissait à désirer.

▷ Avez-vous échappé à cette éducation traditionnelle ?

◁ J'ai eu plus d'influences féminines que d'autres dans mon éducation. Comme j'ai été beaucoup élevé par des femmes, notamment par mes tantes, je pense que j'étais un garçon qui n'avait pas tout à fait les mêmes comportements que les autres. J'ai échappé en partie à l'héritage

© Yvonne Böhler/Editions Zoé

Dans *Faire le garçon,* **Jérôme Meizoz** décrypte l'assignation à être un homme dans la société valaisanne des années 1970.

traditionnel grâce à ça. Et je me suis senti beaucoup plus proche du monde féminin. J'avais l'habitude de communiquer, de discuter des émotions, et d'assurer la sociabilité de la famille. Toutes ces choses m'ont paru d'emblée plus intéressantes et plus importantes que les jeux auxquels s'adonnaient les garçons – enfin, certains garçons.

▷ Le mouvement féministe conçoit souvent la relation à l'homme comme un combat résultant d'un avilissement. À vous lire, on s'aperçoit que les différences entre genres peuvent être surmontées de manière conjointe.

◁ Oui. Ce qui m'a frappé en travaillant sur ce sujet, c'est qu'il ne s'agit pas d'opposer l'homme et la femme, ce que j'ai souvent entendu, notamment dans les débats féministes. Mais que les deux sont prisonniers d'une norme assez identique, masculiniste, qui les fait souffrir l'un et l'autre. Évidemment, il y a un combat à mener, mais en envisageant le problème de la sorte, on se rend compte qu'on peut être des alliés dans ce combat, plutôt que des ennemis. Pour cela, il faut qu'on soit prêts, les hommes comme les femmes, à sortir de nos rôles.

▷ À la sexualité conçue comme saleté ou péché par la religion ou les conventions, vous opposez une sexualité qui est instinct de vie.

◁ Il y a une tradition de vision plus positive de la sexualité, je pense par exemple à Michel Foucault, qui en a parlé comme d'une force de vie qui ne devait pas se laisser réduire aux normes édictées pour la contenir, notamment la norme du mariage hétérosexuel. C'est libérateur de découvrir que la sexualité est aussi une manière de connaître les autres, et parfois de se connaître soi-même de manière plus forte. En écrivant cette histoire, j'ai eu le sentiment qu'on se privait beaucoup de capacités d'empathie et de connaissance parce que parfois on s'interdisait la sexualité pour des raisons sociales. En même temps, c'est très difficile de changer cela, puisqu'on a tous été éduqués là-dedans.

▷ Il y a cette figure du bateau-école, qui apparaît dans votre récit. Parlez-nous-en.

◁ On trouve cette figure dans les films de Fellini. C'est la figure de la femme plus mûre qui initie les jeunes garçons. Ça a été aussi une réalité dans la culture populaire. Des femmes initiaient les jeunes garçons à l'amour physique et étaient méprisées pour cela. J'ai vu ça dans mon village. Ces femmes étaient traitées un peu comme des prostituées. Ce qui est le comble, alors qu'il s'agissait de transmettre et d'initier. Après tout, c'était de l'amour aussi. Je voulais rendre hommage au bateau-école parce que c'est une figure qui est tenue en lisière par notre société, qui relève un peu de l'ordre de la honte. Pourtant, dans ces phénomènes, il y a véritablement des choses heureuses, fortes, importantes, et dont on ne parle pas.

▷ Quels cadres recréer face à ceux dont il est évident qu'ils dysfonctionnent, qu'ils sont une mascarade sociale ?

◁ C'est ce qui donne lieu à beaucoup de souffrance aujourd'hui dans les couples. Le fait d'être tiraillé entre des modèles différents. Toutes sortes de possibilités s'offrent auxquelles on n'avait pas pensé ou qu'on n'ose pas adopter. Chacun bricole. Il me semble qu'on est dans une société où on n'ose pas se dire qu'on peut inventer les règles sociales. On croit toujours qu'elles nous sont données soit du ciel, soit par la nature, alors qu'en fait il faut avant tout du courage pour les inventer.

▷ Le garçon de votre récit prodigue des caresses aux femmes sur demande.

◁ Cela n'a pas toujours été bien accueilli. Il y a des gens qui m'ont dit : « Mais tu sais, il ne faut pas idéaliser la prostitution, ce n'est pas un joli métier. » Je ne voulais pas faire un éloge de la prostitution, j'imagine bien ce que c'est ! Mais c'était une métaphore, une manière de raconter la relation entre homme et femme par la tendresse, même à travers des rapports marchands. Grisélidis Réal, la célèbre prostituée genevoise, avait une sorte de compassion et de tendresse pour ses clients. Elle se rendait bien compte aussi de ce qu'ils souffraient. Souvent, il s'agissait d'ouvriers étrangers qui arrivaient seuls en Suisse et étaient complètement exploités. Ils venaient chercher chez elle un tout petit peu d'amour. Et elle avait cette grandeur de se dire qu'elle ne pouvait pas non plus les haïr. J'ai trouvé très forte cette relation presque de fraternité qu'elle a pu créer même dans le rapport marchand.

▷ Avez-vous eu une source d'inspiration pour ce livre ?

◁ Le livre d'Annie Ernaux, *Mémoire de fille,* m'a beaucoup marqué. Elle y raconte sa toute première expérience avec un garçon, à 18 ans, pendant une colonie. Pas un événement extraordinaire, juste une histoire un peu triste. Elle explique très en détail quelle sorte de fille elle était à cet âge, avec les valeurs qu'elle avait reçues. C'est sans jugement, historiquement clair, sans colère, sans aigreur. Il n'y a pas de haine pour l'homme. Il y a même une sorte de compassion pour ce que les hommes et les femmes étaient obligés d'être. |

Faire le garçon,
Jérôme Meizoz,
Éditions Zoé, Genève,
2017, 160 p.

L'avortement en ballottage

En Pologne, le droit à l'avortement, déjà soumis à une législation très restrictive, est la cible de projets d'interdiction malgré la mobilisation populaire. Par Kasia Strek

Varsovie, octobre 2016. 100 000 personnes manifestent contre un projet de loi pour l'interdiction quasi totale de l'avortement. Vêtu·e·s de noir pour symboliser le deuil de ce droit pour les Polonaises, les manifestant·e·s ne cachent pas leur exaspération face à ce mépris rétrograde. Face à l'ampleur de la mobilisation, les député·e·s, y compris Jarosław Kaczyński, le leader du PiS *(Prawo i Sprawiedliwość,* Droit et justice), le parti majoritaire conservateur, rejettent le projet de loi. Mais le gouvernement et l'Église catholique restent ouvertement en faveur d'un durcissement de la législation en vigueur, pourtant déjà restrictive.

La loi, adoptée en 1993, stipule que l'avortement n'est autorisé que lorsque la santé ou la vie de la femme enceinte est en péril, dans les cas de viol et si le fœtus est atteint d'une pathologie grave.

© Kasia Strek

Barbara Nowacka, femme politique de gauche impliquée dans les mouvements féministes, dirige le groupe « Save Women », milite pour l'IVG et a participé à l'organisation des manifestations en noir.

Aider une femme à avorter est un crime passible de trois ans d'emprisonnement. En revanche, la femme concernée n'est pas poursuivie.

Dans la pratique, le manque de directives législatives spécifiques et de régulations, le refus de nombreux médecins pour clause de conscience et l'importante stigmatisation rendent l'avortement quasi inaccessible, y compris dans les circonstances prévues par la loi.

Les femmes cherchant à obtenir de l'aide sont ballottées d'un établissement à un autre, ce qui permet de retarder la procédure, tandis que certaines ne sont pas informées des pathologies dont souffre le fœtus, afin d'éviter qu'elles n'envisagent d'avorter.

© Kasia Strek

La plupart des femmes sont accompagnées de leur compagnon ou époux lorsqu'elles viennent subir une IVG dans une **clinique proche de la frontière entre la Pologne et l'Allemagne.**

Internet ou l'étranger Officiellement, il se pratique en Pologne 600 à 1000 avortements chaque année pour 10 millions de femmes en âge de procréer. Toutefois, d'après l'institut de sondage Public Opinion Research Center (CBOS), la Fédération pour les droits des femmes et Planning familial, le nombre annuel serait en réalité compris entre 100 000 et 150 000, si l'on inclut les avortements clandestins et médicamenteux réalisés en Pologne, ainsi que ceux pratiqués à l'étranger. Les femmes en situation précaire sont contraintes de commander des pilules abortives sur internet ou de prendre des traitements contre l'arthrite ou les ulcères gastriques, susceptibles de provoquer des fausses couches. Les plus aisées se rendent en Slovaquie, en République tchèque ou en Allemagne, où des avortements médicalisés sont pratiqués en clinique.

À 50 km de la frontière polonaise, l'hôpital public de la ville allemande de Prenzlau est l'un de ces établissements. Le Dr Rudzinski, praticien polonais installé en Allemagne depuis 30 ans, est responsable du service de gynécologie. Il reçoit chaque jour plusieurs appels de femmes polonaises grâce à une ligne téléphonique qu'il a mise en place il y a quelques années. De 20 à 35 femmes le consultent chaque semaine, bien que certaines soient théoriquement autorisées par la loi à recourir à l'avortement dans leur pays. Elles paient 550 euros pour se faire avorter, une somme importante comparée aux 453 euros du salaire minimum polonais.

Aider une femme à avorter est un crime passible de trois ans d'emprisonnement.

Débats et combats Depuis les manifestations de 2016, les débats font rage autour de la loi sur l'avortement. Les manifestantes mobilisées l'an dernier insufflent un nouvel élan au mouvement féministe. Néanmoins, le combat ne fait que commencer. En dépit de la volonté de la majorité des Polonais·es de maintenir le statu quo législatif, les moyens de contraception restent onéreux, la pilule du lendemain n'est disponible que sur ordonnance et trop peu d'établissements scolaires assurent des cours d'éducation sexuelle.

Deux projets de loi d'initiative citoyenne sont en cours d'élaboration. Ils visent, d'une part, à renforcer des dispositions légales et, d'autre part, à abolir le droit à l'avortement lorsque le fœtus souffre de graves anomalies, exigence soutenue officiellement par l'Église catholique. Ces deux projets seront débattus au Parlement début 2018. Le gouvernement tentera de satisfaire les exigences de son électorat conservateur et de l'Église, tout en essayant de réduire les risques de contestation populaire. Pendant ce temps, les Polonaises continuent à souffrir en silence. |

« Je ne pouvais pas croiser les bras »

« Comme une feuille emportée par le vent », Emmanuel Mbolela survit six ans sur les routes de l'exil pour fuir les persécutions politiques de son pays natal, la République démocratique du Congo (RDC). Arrivé au Maroc, il y crée l'Association pour les réfugiés congolais au Maroc (Arcom), pour ne plus subir en silence. Propos recueillis par Camille Grandjean-Jornod

▷ **AMNESTY :** Votre livre s'intitule *Réfugié,* mais il s'ouvre sur l'histoire de votre pays, la RDC. Pourquoi ?

◁ **Emmanuel Mbolela :** Je suis né dans la ville de Mbuji-Mayi, d'où vient la majorité du diamant utilisé dans le monde. Moi, j'ai eu la chance d'aller à l'école, mais ce n'était pas le cas de certains de mes amis. D'autres ont été chassés de l'école sous mes yeux car leurs parents n'avaient pas payé les frais de scolarité. Ça m'a beaucoup frappé. Imaginez : tout cela avait lieu dans la capitale mondiale du diamant ! Je ne comprenais pas pourquoi, avec tout ce qu'on avait comme richesses, il y avait cette pauvreté extrême. C'est pour cela que je me suis engagé dans la lutte politique, et c'est cette lutte qui m'a conduit sur le chemin de l'exil.

▷ Au Maroc, vous vivez reclus pour échapper aux rafles de la police. Pourtant, vous fondez une association avec une poignée de compatriotes. Qu'est-ce qui vous décide à sortir de l'ombre ?

◁ Les souffrances endurées tout au long de l'exil. Quand j'ai quitté mon pays, je venais de m'évader de prison. Je n'ai donc pas pu prendre mon passeport, ni planifier mon voyage. Du fait que mes camarades de route et moi-même n'avions pas de papiers, nous étions obligés de prendre des routes dangereuses. Dans le désert du Sahara, nous avons été agressés, dévalisés, dépouillés. En arrivant en Algérie, nous pensions que c'était la fin du calvaire, mais en fait ce n'était que le début. J'ai alors pensé que ça irait mieux au Maroc, mais j'y ai retrouvé la même

© Amnesty International/Camille Grandjean-Jornod

En RDC comme en exil, **Emmanuel Mbolela** est habité par le mot d'ordre entendu lors d'une conférence au pays : « Ou nous nous assumons, ou nous nous consumons. »

situation : des rafles, des refoulements, des expulsions. Je ne pouvais pas croiser les bras et garder le silence devant de telles injustices subies pour la seule raison que nous n'avions pas de papiers.

▷ Plusieurs de vos projets sont spécifiquement consacrés aux femmes. Pourquoi ?

◁ Sur le chemin de l'exil, j'ai été très frappé par les souffrances des femmes. Nous les hommes, on pouvait nous dévaliser, nous frapper, mais les femmes payaient un prix encore plus fort. Elles étaient considérées comme une monnaie d'échange pour traverser les frontières !

▷ À côté de projets concrets, comme celui pour les femmes ou un autre pour la scolarisation des enfants, vous souhaitiez aussi changer les mentalités ?

◁ Nous avons lancé la lutte sur tous les fronts : contre les violences policières, contre les abus subis par les femmes, pour pousser la communauté à se prendre en charge… D'un autre côté, sortir, montrer que nous existions par des activités culturelles, des conférences, etc., était aussi un aspect important. Nous n'avons pas de papiers, mais nous ne sommes pas des criminels ! Et ce n'est pas parce que nous sommes des migrants que nous sommes « de pauvres hères » : nous avons des compétences, des métiers. Il y a un racisme qui s'exerce en fait envers les plus pauvres. Certains de mes compatriotes qui vivent au Maroc – des diplomates, des familles d'anciens dictateurs – sont bien considérés. Mais ceux qui sont appelés migrants n'ont pas de droits et subissent des violences.

▷ Vous avez quitté le Maroc pour les Pays-Bas en 2008. Comment la situation a-t-elle évolué depuis ?

◁ Il y a eu plusieurs sommets entre l'Union européenne (UE) et les pays africains. Mais jusqu'à aujourd'hui, seuls les aspects sécuritaires ont été mis en œuvre. Toutes les promesses sur les droits des personnes ou l'aide au développement sont restées lettre morte. Cette approche sécuritaire se révèle pourtant contre-productive. La situation empire. Des milliers de personnes meurent dans la mer, sous les yeux des chaînes de télévision. Les Européens regardent cela, mais le peu de bonne volonté qui existe pour sauver les gens en Méditerranée est bloqué. Parmi les conditions pour adhérer à l'UE, il y a pourtant le respect des droits humains !

▷ Un discours fréquent ici soutient que l'Europe est trop attractive…

◁ Personne ne quitte son pays pour traverser le désert et la mer par simple plaisir. Moi, c'était pour fuir la dictature et sauver ma vie ; certains partent à cause de la guerre et des violences sociales ; d'autres encore pour des raisons économiques. On dit de ces derniers : « ce sont des clandestins, des migrants économiques ». Non, ce sont des persécutés économiques. Des entreprises multinationales déstabilisent la région pour prendre des matières premières à bas prix, qu'elles amènent directement en Europe. En Afrique, on ne construit même pas d'usines, on ne laisse rien. L'Afrique n'est pas pauvre, elle est appauvrie. Et cet appauvrissement pousse des gens à fuir le continent.

▷ Que devrait faire l'Europe à vos yeux ?

◁ Il faut qu'elle ait le courage d'affronter les vrais problèmes. La politique d'externalisation de l'asile et de fermeture des frontières ne va rien résoudre. L'Afrique n'a pas besoin d'aide au développement, elle a besoin que ses matières premières soient achetées au prix juste, que les dictateurs ne soient pas soutenus par les dirigeants européens, que les entreprises européennes cessent d'envoyer des armes. Dans mon pays, il y a une guerre depuis plus de 20 ans. Mais aucune usine d'armement. D'où viennent ces armes ? C'est parce qu'on fait du trafic d'armes avec l'Afrique qu'il y a des guerres, c'est parce qu'on pille les matières premières qu'il y a de la pauvreté, c'est parce qu'on soutient les dictateurs qu'il n'y a pas d'État de droit. J'ai entendu que la Suisse expulse les migrants, mais en même temps, elle accepte de recevoir l'argent de leurs dictateurs dans ses coffres-forts. Qu'elle renvoie cet argent en même temps, si elle veut expulser des migrants !

▷ Revoir totalement les relations Nord-Sud en somme. Et dans l'intervalle ?

◁ Accueillir les gens, les aider à s'intégrer pour qu'ils puissent reconstruire leur vie. Il faut leur donner cette occasion-là, au lieu de construire des centres d'enfermement et de les expulser. C'est aussi essentiel de chercher à comprendre ce qu'ils ont comme compétences. Ils ne viennent pas sans rien savoir, beaucoup ont des métiers. Or, on voit des médecins travailler dans le ramassage des poubelles.

▷ Comme vous-même, diplômé en sciences économiques, occupé un temps à trier des tomates…

◁ Oui, c'est ça. À cause de cela, des gens se découragent, commencent à se lancer dans des trafics ou restent à ne rien faire. Il faut un processus d'intégration qui regarde de quoi est capable chaque nouveau venu, quels sont ses compétences et ses intérêts, plutôt que de mettre tout le monde dans le même sac. |

Réfugié. Une odyssée africaine, Emmanuel Mbolela, Éditions Libertalia, 2017, 264 p.

Couvertures

« Te voici chez toi »

Ainsi s'achève le prologue du dernier roman policier de Parker Bilal. Le lecteur y découvre Musab, réfugié politique au Danemark, enlevé puis ramené en Égypte par les services secrets égyptiens. Pour tenter d'élucider la mort d'une jeune fille, le détective Makana le recherche entre Le Caire et Siwa. Il passe de découvertes en rebondissements, de faits divers en lutte contre le terrorisme, de périls en assassinats, découvrant au passage les agissements sordides des services secrets, de la CIA, des autorités égyptiennes et européennes. Sans compter la cruauté des uns, la cupidité des autres, la perfidie de la Sécurité d'État, et la condition des femmes de tous milieux. Complexe et bien ficelé, voici un polar puissant.

Paola Hurlimann

Les ombres du désert, Parker Bilal, Éditions Seuil, 2017, 432 p.

Passeur d'un jour

Raphaël Krafft, journaliste habitué des zones de conflits, part pour un reportage du côté de Vintimille et Menton. Des réfugié·e·s y sont bloqué·e·s par les forces de l'ordre à la frontière franco-italienne et tentent quotidiennement de passer en France. Le reporter, qui se cache d'abord derrière sa posture d'observateur, est ensuite confronté à la détresse d'Ibrahim et de son ami Ahmad, deux Soudanais. Il les aide à atteindre le col de Fenestre, reliant la vallée italienne de l'Entracque à celle de la Vésubie en France. Le « désobéisseur » et passeur d'un jour confesse ici son devoir de commettre un acte de désobéissance civile et de le rendre public noir sur blanc.

Déo Negamiyimana

Passeur, Raphaël Krafft, Éditions Buchet/Chastel, 2017, 157 p.

Contrastes à La Havane

Pour son dernier long-métrage, le réalisateur cubain Fernando Pérez nous transporte dans La Havane des vieux immeubles et du temps qui passe. *Últimos días en La Habana* décrit une belle histoire d'amitié entre deux personnages pourtant aux antipodes l'un de l'autre. Par Candice Georges

Diego et Miguel, deux amis que tout sépare, vivent dans un appartement délabré au cœur de La Havane. Miguel, un homme entouré de mystère, quasi inexpressif et qui ne laisse rien transparaître, s'occupe de Diego, atteint du sida et cloué au lit. Miguel lave la vaisselle dans un restaurant de la ville et fait des économies dans l'espoir de réaliser son rêve d'exil aux États-Unis. De son côté, Diego concentre ses dernières forces dans une parole libératrice qui l'aide à assumer pleinement son homosexualité. Dans son film, Fernando Pérez nous fait découvrir des personnages vrais et touchants tout en laissant entrevoir un pays profondément enlisé dans une crise sociale et économique.

Les jours se succèdent à La Havane et pourtant le temps semble s'être figé. À la question « quelle heure est-il ? », Diego répond toujours : « Je ne sais pas, dans cette pièce il n'y a pas de temps. » Dans une chambre décrépie, Diego passe ses derniers instants entouré de ses proches, alors que Miguel se noie dans le silence et la solitude en attendant péniblement que sa demande de visa soit acceptée. Plusieurs personnes défilent et se croisent : Miriam, la femme du premier étage accablée par ses soucis de cœur ; Yusisleydis, la nièce de Diego, insouciante et pleine de rêves, ou encore P4, un jeune adolescent avec lequel Diego se liera d'amitié.

Últimos dias en La Habana aborde non seulement les thématiques de la maladie et de l'homosexualité – qui semble mieux acceptée sur l'île depuis les années 1990 – mais aussi de la précarité et de l'isolement social. Des sujets difficiles que Fernando Pérez traite avec une certaine légèreté et une touche d'humour. Avec ce long-métrage, il signe également une ode à l'amitié. La relation privilégiée qu'entretient Diego avec Miguel est, malgré leurs différences, à la fois empreinte d'affection et d'une retenue pleine de respect. Cette histoire d'amitié suscite l'émotion, et le réalisateur parvient à faire ressortir une humanité et une intensité dans chacun de ses personnages sans sombrer dans l'excès. Il relate un drame mais nous propose parallèlement un regard optimiste sur la société cubaine et ses valeurs, où la solidarité semble transcender les difficultés de la vie quotidienne. Et c'est là que réside toute la force de ce film. |

Últimos días en La Habana, Fernando Pérez, Cuba, 2016, 93 minutes.

Les « Pieds Nickelés » au Kurdistan

Le Rojava, vous connaissez ? C'est une région autoproclamée autonome au sein du territoire syrien et aux frontières de la Turquie. L'originalité de ce territoire est que ses habitant·e·s, des Kurdes principalement, ont adopté un système confédéral basé sur un « contrat social » défendant les droits des minorités linguistiques, ceux des femmes et la liberté d'expression, le tout en abolissant la peine de mort.

Attiré par cette utopie, Michele Reich, alias Zerocalcare, ancien militant anti-G8, un peu anarchiste, un peu glandeur, un peu punk et surtout dessinateur de BD, veut se rendre compte par lui-même de la réalité. Il décide donc de se rendre sur place avec des potes. Tels des « Pieds Nickelés » de l'humanitaire, la joyeuse bande effectue deux voyages à Kobané, capitale non officielle de Rojava. Ce sont ces deux séjours que le dessinateur raconte avec humour et une touche de naïveté, mais toujours d'une façon instructive suscitant la réflexion chez le lecteur.

L'auteur sait être grave quand il le faut, mais le fait qu'il centre parfois le récit sur ses petits tracas d'Occidental (les lentilles du petit-déjeuner et leurs effets secondaires…) donne au lecteur l'occasion de respirer.

Zerocalcare se veut pédagogue et explique simplement les questions complexes auxquelles font face les Kurdes du Rojava. Au-delà des horreurs de la guerre, c'est tout un message de respect qui est livré par *Kobane Calling*. Zerocalcare rencontre des hommes et des femmes qui prônent la tolérance et souhaitent mettre en place une société égalitaire, ce qui les amène à se battre seul·e·s contre tout le monde.

Au final, un témoignage drôle et vivant d'un monde qui ne se résume pas à des gentils Occidentaux voulant la paix universelle d'un côté, et des méchants barbus partisans du chaos de l'autre. |

Alain Bovard

Kobane Calling, Zerocalcare, Éditions Cambourakis, 2016, 257 p.

Champ-Dollon : la solitude à l'excès

Avec son ouvrage *Champ-Dollon : les quarantièmes rugissants,* l'historien suisse Christophe Vuilleumier nous transporte dans l'histoire de cette prison genevoise qui a vu le jour 40 ans plus tôt. L'espoir qu'elle devienne un établissement pénitentiaire modèle grâce à sa taille inédite n'était pas partagé de manière unanime. De vives critiques montraient du doigt son architecture considérée comme froide et inhumaine. Et ce n'est pas le grave problème de surpopulation auquel elle est confrontée depuis de nombreuses années qui lui a permis de redorer son image. Au travers des pages qui retracent l'évolution de Champ-Dollon, ce qui marque, c'est la solitude des détenu·e·s qui semble s'accentuer au fil des années. L'absence de relations « normales » devient lourde. La présence en surnombre de codétenu·e·s n'aide pas à tisser des liens, bien au contraire. Les rapports restent superficiels et servent à la socialisation du crime. Les tensions entre les ethnies rivales sont un terrain propice à la multiplication des conflits. Les files d'attente pour les divers ateliers se font longues, alors que ces endroits privilégiés permettent aux gardien·ne·s d'entretenir des relations plus humaines avec les détenu·e·s. La surpopulation de la prison et les cercles vicieux qui en découlent pèsent lourd sur Champ-Dollon. Comment trouver un système qui puisse dépasser ce qui apparaît comme un antagonisme entre deux composantes clés – sécurité et humanité ? Cet ouvrage encourage la réflexion sur l'un des piliers fondamentaux de notre société : la justice.

La lecture du récit est enrichie par le recueil de dessins de Patrick Tondeux, dessinateur de presse qui a passé 100 jours à Champ-Dollon pour saisir le quotidien des détenu·e·s sous forme de croquis. Au-delà des mots, ces dessins capturent ci et là les détails de la vie en détention et permettent de s'y immerger pour en ressortir avec plus de compassion. |

Stephanie Janssen

Champ-Dollon : les quarantièmes rugissants, Christophe Vuilleumier, Éditions Slatkine, 2017, 128 p.

Des barreaux et des hommes : carnet de croquis, Patrick Tondeux, Éditions Slatkine, 2017, 127 p.

© Hani Abbas

Le vénérable visage de la haine

Avec *Le vénérable W.*, le réalisateur suisse Barbet Schroeder livre un éclairage glaçant sur les racines et les mécanismes du nettoyage ethnique que subissent les Rohingyas. Et donne à voir un populisme haineux plus proche de nous que ses atours exotiques ne le laisseraient penser. Propos recueillis par Camille Grandjean-Jornod

© Films du Losange

Visage rond et souriant, le moine birman **Ashin Wirathu** profère d'une voix posée des propos haineux contre les musulman·e·s dans *Le vénérable W.* de Barbet Schroeder.

▷ **AMNESTY:** Vous achevez ici une trilogie autour de « figures du mal ». D'où vient ce projet ?

◁ **Barbet Schroeder:** Tout a commencé avec le dictateur ougandais Amin Dada. J'avais décidé de faire un autoportrait de lui. Le résultat était étonnant, glaçant, car je laissais s'exprimer sans le juger quelqu'un qui représentait, quelque part, le mal. Ce qui est rarement vu au cinéma, surtout américain, tant occupé à expliquer ce qui est bien et mal. *Libération* m'a demandé une fois: « Pourquoi filmez-vous ? ». Ma réponse était brève: « Pour en savoir plus ». Le cinéma peut être un instrument de connaissance. Et contrairement à la télévision, je fais des films non sur des événements, mais sur des personnages. C'est ce qui me permet de faire un travail dramatique.

▷ *Le vénérable W.*, c'est aussi une histoire personnelle...

◁ Oui, quand j'avais 16-18 ans, j'étais maladivement jaloux. J'ai décidé de me guérir en étudiant le bouddhisme, pour apprendre à lutter contre les passions. J'ai été sur les lieux de vie du Bouddha, et ça m'a beaucoup impressionné. En 2012, il y a eu aussi cette histoire d'arbres coupés *(par un voisin près de sa maison d'enfance à Ibiza, ndlr)*. J'ai alors éprouvé une haine qui ne m'était pas du tout naturelle. Ça m'a affolé, et ramené au bouddhisme. Quand j'ai entendu ce qui se passait au Myanmar, j'ai dès lors eu besoin de comprendre.

▷ Contrairement à votre habitude de « faire parler sans juger », vous introduisez dans ce film des voix contredisant Wirathu. Pourquoi ?

◁ J'étais un peu piégé par mon procédé cette fois. Avec un génocide, on arrive quand même aux limites extrêmes du mal. Et je voyais que Wirathu était très fort, sûr de pouvoir me rouler dans la farine. Mais je n'ai pas fait un film où je le démolis: je pense toujours qu'il vaut mieux que le protagoniste se démolisse tout seul, que la vérité s'installe d'elle-même.

▷ Vous mettez aussi en balance ses discours haineux avec des enseignements bouddhistes diamétralement opposés...

◁ Ça, c'est le cœur du problème: Wirathu est-il vraiment bouddhiste ? Puisqu'il admire Bouddha, il ne peut pas renier certaines de ses phrases et garder les autres...

▷ Comment expliquez-vous ce choc entre une religion qui prône l'amour envers tous les êtres et la violence commise en son nom ?

◁ La question qui se pose, c'est: « Le bouddhisme est-il vraiment différent des autres religions ? » Toutes, sans exception, ont connu des formes extrêmes contraires à leurs fondements. Il n'y a qu'à voir le christianisme, avec les croisades, l'Inquisition, les sorcières... Le bouddhisme était pour moi la dernière illusion. Je dois maintenant me faire une raison. Je crois, comme Dostoïevski, qu'aucune structure sociale n'éliminera le mal, qui vient de l'âme humaine elle-même.

▷ La rhétorique de Wirathu a des résonances très familières... Vous cherchez à montrer une universalité ?

◁ Je ne cherche pas à la montrer, elle s'est montrée à moi ! J'étais stupéfait d'avoir l'impression de lire à livre ouvert ce qui avait pu se passer dans les années 30 en Allemagne, ou en Bosnie plus récemment. J'ai été dans un pays lointain pour une religion lointaine et je suis revenu avec quelque chose qui nous parle, à nous ici et de nous aujourd'hui...

▷ Vous voyez un danger que cela puisse se reproduire chez nous ?

◁ Bien entendu. Ça nous ramène à cette fameuse fin de *Nuit et brouillard*: « Nous qui feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays et ne pensons pas à regarder autour de nous et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin. » Le dissident syrien Yassin al-Haj Saleh parle d'une syrianisation du monde: il compare le mélange actuel du populisme et de l'islamophobie à celui du fascisme et de l'antisémitisme autrefois. Ce sont des paroles terribles auxquelles je pense très souvent. |

© Ambroise Héritier

LES POUPÉES DE CHIFFON

L'atelier de couture se trouvait à l'entresol du vaste bâtiment gris. On y entrait par un court escalier en bois depuis le hall en dalles lisses. De lourdes fenêtres laissaient entrer la lumière sur le côté et à l'arrière de la pièce. Les vingt postes de travail étaient répartis en rangées de quatre sur des tables de bois rudimentaires. La responsable de l'atelier, Madame Cupin, siégeait à l'avant de la salle sur son pupitre recouvert de rouleaux de tissu, de bobines de fil, de mètres rubans et de ciseaux de tailles variables. Les filles, âgées entre 8 et 15 ans, entraient à horaires réguliers pour repriser ou coudre des vêtements commandés par l'armée.

Elles se mettaient immédiatement à la tâche, comme des ouvrières. Les plus petites reprisaient à la main, d'autres découpaient les morceaux de tissus selon les chablons préparés par Madame Cupin, tandis que les plus habiles confectionnaient les vêtements sur les machines à coudre formées de lourds cylindres noirs installées sur chaque table. On l'avait placée à l'orphelinat un mois de décembre 1954. Mère morte de tuberculose, père jugé inapte.

Lorsqu'elle était arrivée, elle s'était laissée hypnotiser par la neige qui tombait presque sans discontinuer. Elle avait voulu ne ressentir que les flocons qui se répandaient autour d'elle dans un

murmure doux et infini. Rien d'autre. La première année, elle hurlait la nuit dans son sommeil. Pour qui aurait su regarder, ses yeux bleus tournaient le plus souvent au gris, comme s'ils s'éteignaient. Et, durant de longs moments d'absence, elle détournait son regard de l'endroit où elle se trouvait pour regarder au loin, ailleurs.

Très vite, elle avait appris à éviter les coups de règle sur les doigts, les punitions et les privations pour les travaux mal effectués. Elle cousait droit, suivait la mesure, le tracé, la cadence. Madame Cupin l'avait rapidement placée en arrière de salle, juste à côté de l'une des fenêtres. La lumière du jour éclairait à présent son ouvrage, et elle échappait au champ de vision de la surveillante lorsqu'elle ne passait pas entre les tables pour vérifier que toutes les filles respectent ses consignes de discipline.

Elle recherchait les restes de tissus coincés dans les machines ou oubliés sous les tables. Elle récupérait les aiguilles, les boutons perdus, les bouts de laine ou de fil qui traînaient dans la salle. Sans se faire remarquer. Elle s'était mise à fabriquer une poupée. Lorsque la surveillante se dirigeait vers elle, elle ôtait sa figurine en devenir de la machine à coudre et la cachait sous sa jupe pour y replacer l'ouvrage destiné à l'armée. Elle avançait lentement, prudemment, tant elle avait peur de se faire prendre sur le fait.

« Du jour au lendemain, je n'ai eu que des murs autour de moi, plus jamais de bras pour me donner de chaleur, que des murs froids », racontera-t-elle bien des années plus tard. C'est la nuit tombée, avant de glisser dans le sommeil, qu'elle le ressentait le plus. L'obscurité et le silence lui renvoyaient des images d'avant. Le contraste avec sa vie d'enfant placée la plongeait dans l'effroi.

– J'ai peur de dormir seule la nuit, tu sais. Heureusement que tu es là maintenant, avait-elle murmuré à la première poupée qu'elle avait amenée dans son lit.

Chaque soir, elle la mettait contre elle, pour avoir moins peur du noir. Pour oublier les murs autour d'elle.

Elle trouvait de l'apaisement à être dehors, peu importe où, mais dehors. Elle se recueillait pour ressentir les éléments, leur voix, leur souffle, leur présence. Sur le muret à l'arrière de la grande bâtisse, elle se laissait réchauffer, étourdir et enivrer par le soleil. Près du chêne, à l'orée de la route pour Payerne, elle écoutait le bruissement des feuilles, observait le mouvement des nuages. Et, longtemps après que les autres enfants se soient réfugiés au-dedans, elle demeurait sous le catalpa centenaire pour s'imprégner des odeurs qui naissaient lorsque la pluie touche le sol.

Cela lui avait pris près d'une année pour fabriquer ses trois poupées sans se faire surprendre. Elle prenait presque toujours avec elle la première qu'elle avait cousue, en la dissimulant entre son collant et son ventre. Et chaque matin, elle cachait les deux autres dans le trou qu'elle avait fait sous son matelas, exactement à l'endroit où il se posait sur les ressorts du sommier. Pour les reprendre le soir.

La poupée aux cheveux d'or tient un enfant par la main.
Elle le rassure de son regard.
Le berce de ses chants, de ses mots, de sa tendresse.
La poupée aux cheveux courts porte l'enfant sur ses épaules.
Elle lui compte le geai, la mésange et le rouge-gorge.
Elle le berce au creux de ses bras.

Personne ne l'avait surprise avec ses poupées. Personne, jusqu'à ce jour de janvier, humide et froid, où elle avait compté à tort avec l'absence de la sœur de Froideville, la pire de toutes. La sœur était entrée dans sa chambre sans frapper, au moment même où elle fixait ses figurines entre les ressorts du lit.

– D'où viennent ces poupées ? avait-elle aboyé de sa voix dure et sèche en les arrachant à l'enfant.

Cette journée avait été la plus longue de toute son enfance. Elle avait cherché à se rassurer en se disant qu'elle avait juste ramassé des restes de tissus. Mais elle n'avait pu se défaire de l'angoisse sourde qui lui nouait le ventre. Le soir, lorsqu'elle était entrée dans la salle à manger allongée aux parois boisées, les flammes orange et bleues faisaient craquer le bois d'un bruit sec dans la cheminée coulée à même le sol. La sœur de Froideville avait traîné Anne devant les autres enfants. Trois gifles cinglantes avaient résonné dans le silence pesant de la pièce. Puis la sœur avait dressé la liste du matériel amassé pour réaliser les poupées et dépeint l'enfant comme une voleuse. De telles prises à partie étaient fréquentes dans l'établissement. Les sœurs maniaient la délation, l'humiliation et la domination en y mêlant les gifles et les coups, la privation de repas, l'enfermement à la buanderie ou au cachot, parfois plusieurs jours de suite. Alors elle n'avait pas bronché. Mais lorsque la sœur avait jeté ses trois poupées au feu, elle avait senti son collant se mouiller.

***

Je ne sais pas si ça tient à sa scolarité demeurée rudimentaire ou à ce que la société lui a fait subir, mais ma mère a toujours refusé d'endosser un rôle social. Elle n'a jamais cherché à correspondre à l'image d'une bonne mère ou d'une épouse modèle, et a toujours conservé des goûts simples, détachés de tout bagage culturel et de tout conformisme.

Pendant de longues périodes, elle persistait à porter de vieux habits, improbables et farfelus, presque des haillons, ses cheveux

© Ambroise Héritier

en bataille et sales, ses yeux nus, hagards, sans fard, et ce regard effrayé, épouvanté. Pourtant, elle savait être belle. De sa beauté blonde. De ses cheveux lisses et soignés, de ses robes à imprimés, de ses manteaux cintrés.

De ce qu'elle a subi, ma mère ne m'a fait subir rigoureusement que sa folie. Combien de fois ne l'ai-je entendue remuer des dialogues imaginaires contre ses bourreaux d'enfance, ou des monologues ponctués de « Vous ne m'aurez pas ! », « Je ne vais pas me laisser faire ! », « Vous verrez ! ». Sa folie, le meilleur moyen qu'elle ait trouvé de mettre à l'écart les éclats tranchants de mémoire qui venaient continuellement la frapper, la meurtrir, l'accabler. De ce qu'elle a subi, ma mère ne m'a fait subir rigoureusement que sa souffrance, qu'elle ne maîtrisait pas. Jamais une maltraitance, jamais une privation.

Longtemps j'ai redouté ses frasques ; sa manière de marmonner en boucle des phrases lorsque quelque chose la déstabilisait. Longtemps j'ai eu peur de ses fugues ; la perspective de ne pas la retrouver me rendait malade. Peur qu'il faille l'enfermer dans un hôpital psychiatrique, ou la mettre sous camisole chimique et qu'elle ne soit plus elle. Mais elle est restée avec nous dans cet équilibre fragile que lui permettaient ses délires, lui procurant une forme d'amnésie.

Très vite, mes enfants se sont mis à aimer la proximité de ma mère avec eux, sa chaleur, sa manière de les impliquer dans les tâches du quotidien, la vaisselle, la cuisine, le jardinage, la couture.

Il y a quelques jours, lorsque nous nous sommes retrouvées après ma journée de travail, ma fille de 8 ans m'a demandé si j'avais des vêtements troués. Je lui ai donné une de mes vieilles chaussettes noires et la paire verte et jaune complètement déchirée de son frère, sans lui demander ce qu'elle voulait en faire. Après vingt minutes à peine, elle est revenue vers moi pour me montrer les trois chaussettes qu'elle avait recousues.

– C'est grand-maman qui m'a appris, m'a-t-elle expliqué, en me montrant le nécessaire à couture que ma mère lui avait offert. La prochaine fois que j'irai chez elle, on fera une poupée avec des chiffons. |

Nadia Boehlen

Pour soutenir d'anciens enfants placés dans leur démarche de réparation : **http://agirdignite.ch/**

SOUS LE CALME, LA RÉVOLTE

Qui pourrait penser que Dijamant Shala a 21 ans? Le jeune homme dégage une assurance naturelle: vêtu d'un blazer beige, les cheveux parfaitement coiffés, avec des mots bien placés et un sourire qui ne quitte presque jamais son visage, il partage son expérience, ses choix et ses rêves sans retenue, comme s'il vous connaissait depuis toujours.

Dijamant Shala est membre d'Amnesty YOUTH depuis 2013. C'est lors de la rencontre des jeunes à l'Assemblée générale d'Amnesty Suisse qu'il décide de s'engager au côté de jeunes venant de toute la Suisse avec un projet commun: défendre les droits humains. « On milite et on fait la fête, mais on remarque surtout qu'on n'est pas tout seul », glisse-t-il. Faire partie de ce mouvement l'apaise dans sa révolte, les échanges l'enrichissent et l'obligent à être actif. Comme il aime le dire: « Je tire sur la corde avec les autres. »

Dijamant fait aujourd'hui partie de YOUTH in Action, « le Conseil fédéral d'Amnesty pour les jeunes », explique-t-il. Les jeunes discutent entre eux, ont une vue globale de ce qui se passe dans le monde et réfléchissent à des actions à mettre en œuvre avec l'appui de la Section suisse. « Nous avons de la chance, notre avis est toujours pris en compte », confie-t-il. Les groupes de jeunes sont pour lui primordiaux dans ce genre d'organisation, afin de toucher la jeunesse différemment: « Je me suis rendu compte à quel point Amnesty proposait des choses abstraites pour les jeunes. »

Lors d'une exposition, son groupe a proposé aux intéressé·e·s de porter des lunettes 3D montrant la ville d'Alep complètement détruite. Dijamant se souvient d'un jeune homme disant ne pas être intéressé car « tout le monde sait ce qu'il s'y passe ». Après avoir malgré tout essayé les lunettes, il avait les larmes aux yeux. « Le problème, c'est que les gens pensent savoir. Mais ils ne savent pas! », affirme Dijamant. « C'est pour cela qu'il est important de montrer les violations des droits humains, peut-être même parfois crûment. »

« NOUS SOMMES COMME UN ARBRE, NOS RACINES SONT AU KOSOVO, ET LES BRANCHES SONT SUISSES. »

Le jeune militant étudie le droit à Genève dans le but de devenir avocat pénaliste. « Ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir entrer dans la vie d'une personne qui a chuté, qui a fait des erreurs », explique-t-il. Avant cela, le grand projet de Dijamant était d'entrer au CICR et de travailler sur le terrain. Ses parents n'appréciaient guère cette idée, et c'est l'argument de sa mère qui l'a définitivement convaincu: « On t'a fait fuir la guerre, ce n'est pas pour que tu y retournes! »

Sa famille a fui la guerre du Kosovo alors que Dijamant avait trois ans. Elle s'installe en Suisse, à Genève, et s'intègre rapidement. « On est une famille traditionnelle-moderne », explique Dijamant en souriant, pour souligner qu'ils ont à la fois gardé les traditions et évolué avec leur temps. « Nous sommes comme un arbre, nos racines sont au Kosovo, et les branches sont suisses. » Il ajoute ensuite fièrement que ses parents recevront la nationalité suisse cette année.

Dijamant a grandi entre ses trois sœurs. Ses deux aînées, Dorentina et Dojenta, font toutes deux des études, l'une en médecine, l'autre en sciences de l'éducation. La plus jeune, Dafina, veut devenir manager. « Je dis souvent à mes sœurs: vous n'avez pas de chance d'être des femmes », confie-t-il sérieusement. « Regardez en Suisse, l'égalité salariale n'existe pas et les femmes passent leur vie à devoir prouver qu'elles sont aussi capables que les hommes. »

Ce genre d'injustices quotidiennes révoltent particulièrement l'étudiant, tout comme le racisme et la xénophobie, qui sont selon lui tous deux banalisés en Suisse. « Je suis un révolté de base, même si j'ai l'air calme », conclut-il. |

Amandine Thévenon

© DR

Depuis quatre ans, **Dijamant Shala** s'engage au sein d'Amnesty YOUTH pour combattre les injustices qui le révoltent au quotidien.

BOUTIQUE-AMNESTY

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

OFFRIR POUR UNE BONNE CAUSE

Ces bougies sont aussi disponibles en carton de 12 pièces sur demande.

Assortiment de bougies de couleur (violette, bleu glacier, écru)
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.039 / Fr. 24.–

Assortiment de bougies de couleur (rouge, orange, jaune)
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.030 / Fr. 24.–

Assortiment de bougies de couleur (aubergine, framboise, crème)
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.037 / Fr. 24.–

BOUGIES DE L'AVENT

En set de 4, plus grandes (14 x 6 cm), rouge.

Art. 2700.040 / Fr. 36.–

BOUGIES EN PURE CIRE D'ABEILLE

Carton de deux bougies.

Art. 2700.022 / Fr. 28.–

SAC À MAIN

Les sacs tendance de Karlenwiss sont fabriqués avec d'anciens sacs postaux inutilisés et cousus à la main dans le village de Törbel dans le Haut-Valais.

- Hauteur : 40 cm
- Largeur : 34 cm
- Profondeur : 14 cm

Art. 2200.083.H / Fr. 120.–

COFFRET-CADEAU SIROP

La combinaison d'un sirop de saison (pomme & canelle) avec une bouteille dans un coffret en bois 100% recyclé.

Art. 2300.034 / Fr. 35.–

D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE SHOP.AMNESTY.CH

GOURDE SIGG

Gourde classique de 0,6 litre en aluminium.

Jaune Art. 2300.021 / Fr. 25.–
Métallique Art. 2300.021.M / 25.–

CADDIE AMNESTY DELUXE

Armature robuste en acier chromé, articulations métalliques solides, 103 cm de haut, roues à faible friction de 19 cm de diamètre, maniable avec sa voie de 40 cm, et pliable en deux endroits. Supporte des charges jusqu'à 40 kg ! Corps en bâche de camion très robuste, étanche et indéchirable.

Art. 2300.036DLF / Fr. 160.–

KEEPCUP

Nouvelle version en verre trempé du gobelet à café écologique griffé Amnesty International.

Art. 2300.041 / Fr. 16.50

CARNET DE NOTES

Un carnet de notes inhabituel en papier à base de crottin d'éléphant.

Art. 2420.025 / Fr. 17.90

AGENDA PRESTIGE 2018

Format (9 x 18 cm), une semaine par double-page, reliure plastique souple, cahiers cousus, en français. (Anciennement : Agenda civil)

Art. 2430.103 / Fr. 15.–

CALENDRIER 2018 « CHEMINS DU MONDE »

Un mois par page (30 x 30 cm), photos en couleur. Français et anglais.

Art. 2430.105 / Fr. 20.–

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10 % de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne, ou commandez sur notre boutique en ligne : shop.amnesty.ch

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : _____ Rue : _____

Lieu : _____ E-mail : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Numéro de membre / client (si connu) : _____

© Rahel Krabichler

LE NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION EST LÀ !

Venez apprendre avec nous comment vous positionner et réagir face aux injustices ! Dans nos cours, vous argumenterez contre la discrimination et les discours de haine en ligne, vous interviendrez pour défendre les droits des autres, vous protégerez votre sphère privée ; en un mot, vous dépasserez les frontières.

Laissez-vous surprendre par nos nouveaux cours et assurez-vous une place !

AMNESTY.CH/COURS

AMNESTY INTERNATIONAL

EDUQUA

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO

AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Bern
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6